

**Mondial 2014**Tirage
au sort

GROUPE H: BELGIQUE - ALGÉRIE - RUSSIE - CORÉE DU SUD



DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

16° : ALGER

22° : TAMANRASSET

p. 2

Les newsLE PREMIER MINISTRE REPRÉSENTE
LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA AU
SOMMET DE L'ÉLYSÉE POUR LA PAIX
ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE À PARIS**M. Sellal reçu
par le président
Hollande**

Page 4

Lamamra :
«Un climat
extraordinairement
positif préside
aux relations
algéro-françaises»

Page 16

ALGÉRIE - CHINE
Alger et Pékin
signent un accord
de coopération
dans le domaine
spatial

Page 5

Un phare de l'humanité s'est éteint **Le monde pleure Mandela**

**Le président
Bouteflika
décide la**

Pages 14-15

mise en berne
du drapeau
national pendant
8 jours**DÉVELOPPEMENT**
Guerre ouverte
à la bureaucratie
et aux tares des
services publics**PARLEMENT**La possibilité
d'annuler
la détention
provisoire en
cours d'examen

Page 3

Porter
l'âge légal de
responsabilité
pénale à 13 ans
au lieu de 10

Page 6

COMMUNICATION
M. Messahel met en
exploitation l'imprimerie
de presse de Béchar

Page 24

SCIENCE et VIE
**UN VACCIN
ANTI-ALZHEIMER
avant
2020** ?
Pages 12-13**HIGH-TECH**PARTENARIAT ENTRE
CONDOR ET INTEL
**Une nouvelle
tablette
Condor**
prochainement
sur le marché

Page 11

FOOTBALLCOUPE D'ALGÉRIE
(32^e DE FINALE)
Le NAHD
veut s'offrir
le tenant
du trophée

Page 22

JUSTICETRIBUNAL D'ALGER
**Procès demain
de 30 prévenus
impliqués
dans un trafic
international de voitures**

Page 10

**Régions Nord : 16° à Alger**

Brume et nuages bas en début de matinée près des côtes et dans les vallées, puis généralement ensoleillé à passagèrement nuageux vers les régions de l'extrême Est. Les vents seront variables en général (20/40 km/h) près des côtes et vers l'intérieur. La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 19° à Tamanrasset

Alternance d'éclaircies et de passages nuageux sur le Sahara oriental et le Tassili. Ailleurs, temps dégagé. Les vents seront de secteur Est à Nord Est (20/40 km/h) avec soulèvements de sable sur la Saoura et le Sahara central.

Alger	max	16°	min	08°
Oran	max	18°	min	02°
Annaba	max	17°	min	09°
Béjaïa	max	19°	min	05°
Tamanrasset	max	19°	min	06°

CE MATIN À 10H M. Djamel Laïdouni, président du SNM invité du Forum de DK News

Le président du Syndicat des magistrats (SNM), M. Djamel Laïdouni, sera l'invité ce matin à 10h30 du Forum de DK News, sis 3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun Alger. M. Laïdouni interviendra à cette occasion sur le thème de l'accompagnement des mesures initiées dans le cadre de l'amélioration du service public, notamment dans le secteur de l'administration.

**Hocine Necib, en visite de travail demain à Tlemcen**

Le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, effectuera demain dimanche 8 décembre, une visite d'inspection des infrastructures et des projets relevant de son département dans la wilaya de Tlemcen.

BANLIEUE EST D'ALGER Suspension de l'alimentation en eau demain et lundi

L'alimentation en eau potable sera suspendue dans des communes de la banlieue est d'Alger entre demain et lundi en raison de travaux de maintenance sur une conduite principale de distribution, a indiqué jeudi la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) dans un communiqué. La suspension de l'eau, prévue de dimanche à partir de 15h00 jusqu'à lundi à 8h00, concerne en partie les communes de Gué de Constantine, Bourouba, Bachdjerrah ainsi que la commune de Kouba au niveau du parc Ben Omar, Cité Djillali Lyabes et la cité la cadat, précise la SEAAL. A cet effet, un dispositif de citernage sera mis en place afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers et réduire ainsi les désagréments pour la population, a-t-on assuré de même source.

IMZAD ET RAKB AU PATRIMOINE DE L'HUMANITÉ:**Les efforts de l'Algérie récompensés**

L'inscription mercredi par l'Unesco de l'Imzad (instrument de musique) et du pèlerinage «Rakb» au mausolée de Sidi Cheikh sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité couronnera les efforts, consentis laborieusement par l'Algérie pour la préservation de son patrimoine culturel en péril. Cette inscription par le Comité intergouvernemental de l'Unesco réuni en sa 8^e session du 2 au 7 décembre à Bakou (Azerbaïdjan), conforte ainsi les travaux menés par l'Algérie pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel menacé dans toutes les régions algériennes et même dans les pays voisins. L'inscription de l'Imzad, instrument de musique plusieurs fois millénaire mais aussi patrimoine poétique et artisanal exclusivement féminin, implique par la même le classement de traditions orales et d'une langue communes à pas moins de cinq pays africains: l'Algérie, le Mali, le Niger, le Burkina Faso et le Tchad.

No comment**NELSON MANDELA, UN MONUMENT DE LA LUTTE CONTRE L'APARTHEID NOUS A QUITTÉS****PRIX VERTS DE LA DGSN**

Remise des prix le 30 décembre

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a lancé en novembre dernier en collaboration avec le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement un concours National intitulé *Les prix verts du quartier le plus propre*, dont l'objectif est de sensibiliser les autorités et les citoyens de la nécessité de protéger l'environnement.

Le prix sera décerné le 30 décembre 2013, aux six représentants des six (6) meilleurs quartiers, les plus propres à travers le territoire national.

CE MATIN À BÉLOUZDAD Conférence de presse de l'UGCAA

L'union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) tiendra ce matin à 10h30, en son siège, (18, rue Mohamed Boudoum, Belouzdad, Alger), une conférence de presse qui portera sur l'évaluation des résultats des grandes assises nationales du transport et le programme 2014.

CE MATIN À 11H AU SIÈGE DE L'ANR Conférence de presse de Belkacem Sahli



Le président de l'Alliance nationale républicaine, le Dr Belkacem Sahli, animera une conférence de presse, ce matin à 11h, au siège du parti (10, rue Mohamed Ali Bettouch, Roustoumia, Dely Brahim), qui portera sur les recommandations et les résultats de la deuxième réunion du conseil national du parti.

BARBACHA Le ras-le-bol des citoyens

Ils étaient des dizaines, ce mercredi 4 décembre 2013, toute la matinée durant, en sit-in devant le portail principal du siège de la wilaya, les citoyens de Barbacha, à exprimer un dépit collectif qu'a fini par exacerbé une année de tergiversations et de tension conflictuelle même larvée entre l'assemblée issue d'une alliance entre le FLN, le FFS et le RCD, lors des précédentes communales, et les militants du PST (majoritaires par les urnes) qui soutiennent une partie de la population dans sa contestation de ladite assemblée. Une année déjà depuis que, après maintes tentatives (vaines) du vali de réconcilier les deux parties en conflit, Barbacha est « gérée » par le SG, auquel a été conféré le statut (conjoncturel) d'ordonnateur. Des banderoles sont soit accrochées aux barreaux du portail, soit brandies, et sur lesquelles on peut lire : « Non à la marginalisation », « Une année, barakat », « Article 80 APC », ou encore « développement compromis sans APC... ». Il y a eu une alliance tout à fait conforme aux textes du code communal, une assemblée en est issue avec un président consensuel, qu'on permette à cette APC de gérer la commune, enfin ! », déclare à DKNEWS l'un des délégués de villages ayant pris l'initiative d'organiser ce sit-in (caractérisé par la sagesse et la maturité). De nombreux Barbachas résistant à Bejaïa se sont joints à l'instinct gréaire et soliditaire obligent ! - aux délégués de villages et autres Barbachis venus du « pays »... A rappeler que c'est M. M. Benmeddour qui a été désigné à l'APC, et qui l'est toujours mais... En tout cas, nous y reviendrons.

DU 7 AU 12 DÉCEMBRE AU CAP Conférence internationale sur «Le sida en Afrique»

La 7^e conférence sur «le HIV et les maladies sexuellement transmissibles en Afrique», sera organisée au Cap (Afrique du sud) du 7 au 12 décembre, avec la participation de l'Algérie.

Selon un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN), cette conférence, «intervient pour consolider les efforts destinés à mettre fin à la propagation du virus de l'immunodéficience acquise (HIV) en Afrique, dans un contexte international marqué par le manque du financement international des programmes nationaux destinés à lutter contre ces maladies, parallèlement à l'augmentation constante des taux de pauvreté et de violence dans plusieurs pays en Afrique».

PAS DE RÉPIT POUR LE PREMIER MINISTRE ET SON GOUVERNEMENT

Le marathon de Sellal ou l'Algérie des bâtisseurs

Kamel Cherif

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, est au four et au moulin, ce qui dénote de l'intense activité à laquelle est soumis le gouvernement. L'activité sans relâche du Premier ministre se veut aussi une réponse à ceux qui soutiennent que l'Algérie est «paralysée». Force est de constater que l'Algérie est gérée par des institutions stables et pérennes. Le meilleur exemple vient de Sellal qui multiplie ses visites sur le terrain. A peine rentré de ses deux visites d'inspection et de travail dans les wilayas de Chlef et Relizane, la semaine dernière, le Premier ministre a enchaîné sur un autre déplacement en Suisse.

Le Premier ministre avait représenté le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à

Genève à la rencontre l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (Unitar). Sur place, il a eu une intense activité. De retour en Algérie, il a effectué deux visites d'inspection et de travail dans les wilayas d'El Oued et Biskra. Auparavant, il avait préparé la cérémonie d'ouverture des grandes assises du Transport. A peine rentré de Biskra, le Premier ministre s'est envolé en direction de la capitale française pour représenter le chef de l'Etat au sommet sur la paix et la sécurité en Afrique. Du fait des relations «privilégiées» qu'entretiennent l'Algérie et la France, Sellal a eu d'intenses activités à Paris où il s'est entretenu avec le président

français François Hollande, assisté au Sommet et rencontrer les représentants de la communauté algérienne établie en France.

En ce sens, l'Algérie est non seulement représentée dans les fora et Sommets mondiaux, mais elle marque sa présence par des actions saluées par les participants à ces rencontres. Mieux

encore, les dirigeants algériens sont consultés et écoutés, maintenant

ainsi la diplomatie algérienne au rang qu'elle a toujours eu au niveau continental et mondial. Le marathon que s'est imposé le Premier ministre vient ainsi démentir les allégations de cer-



taines parties qui tentent de faire croire que l'Algérie est «bloquée». Or, le Premier ministre ne connaît pas de répit et a imprimé son rythme au gouvernement qui travaille d'arrache-pied. Les visites sur le terrain des ministres se poursuivent et les forces de sécurité s'acquittent de leur mis-

sion, à savoir protéger le pays et ses frontières. L'Algérie jouit d'une stabilité, plus que jamais menacée du fait de la situation de crise, voire de guerre des pays voisins. En termes plus clairs, l'Algérie est plus forte et solide que jamais, à l'image de son infatigable Premier ministre !

Guerre ouverte à la bureaucratie et aux tares des services publics

L'Algérie dispose d'une vision «claire» pour la construction de son avenir

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal, qui continue de parcourir le pays avec dans ses bagages un discours novateur et une volonté déclarée et financée de rattraper les retards, a encore surpris cette semaine en incitant les investisseurs à faire de la résistance contre la bureaucratie et ses effets pervers, qui condamnent leurs projets et menacent la nation dans ses équilibres sociaux et économiques. S'adressant à des entrepreneurs d'El Oued où il effectuait mardi dernier une visite d'inspection, il les a formellement encouragés à «ne pas abdiquer» devant ce qu'il a appelé la «dictature de la bureaucratie», pour permettre à l'Etat de mieux mener sa mission naturelle de régulateur au profit d'une économie capable de créer durablement de la croissance et de l'emploi.

C'est qu'une économie fragilisée par sa trop grande dépendance des hydrocarbures, de surcroît dans un système mondial d'échanges aux règles de plus en plus impitoyables, ne peut plus s'offrir le luxe d'abandonner ses capitaines d'industrie, présents et à venir, à la merci d'une bureaucratie paralysante: «Nous n'avons d'autre choix que de créer les richesses et d'encourager pour cela l'investissement et la productivité», a lancé le chef de l'Exécutif, clairement conscient des attentes et des enjeux.

Et à ceux qui en doutent, M. Sellal n'a pas manqué d'affirmer que la volonté politique était bien présente au plus haut niveau de l'Etat: «Je m'adresse à vous au nom du président de la République et du gouvernement et je vous assure qu'il existe une volonté politique d'accompagner tous ceux qui sont prêts à investir dans le pays». Voilà qui semble de nature, en attendant les actes, à tranquilliser ceux, citoyens et dirigeants, qui n'ont jamais cessé de dénoncer un fleau n'épargnant personne, pas même les handicapés physiques ainsi que l'a dénoncé cette semaine la Fédération algérienne des personnes

handicapées. De l'avis général, le maquis bureaucratique en Algérie est bien vaste et, à coup sûr, pénalisant. Qui n'a pas en mémoire ou bien dans son voisinage des exemples frappants d'actes bureaucratiques qui auront empêché tel ou tel de se réaliser, de donner forme à un projet ou de concrétiser des ambitions légitimes?

Ceux qui en ont été les victimes auront, en tout cas, appris à leurs dépens que l'administration est pure «dictature» lorsqu'elle cesse de servir le citoyen contribuable ou de faciliter la tâche à un entrepreneur lequel, par son investissement individuel, prend un risque et contribue d'une certaine manière au bonheur collectif. A l'évidence, l'hydre bureaucratique touche quasiment tous les secteurs d'activité, y compris le secteur vital de l'agriculture, en plus bien évidemment des services publics au citoyen.

En se rendant dans bon nombre de wilayas agricoles d'importance stratégique, le Premier ministre a eu d'ailleurs à instruire les walis de hâter l'application du nouveau régime d'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat en accélérant l'octroi des actes de concession, une opération capitale prise en tenaille depuis 2010 par toutes sortes de lenteurs administratives.

Un ministère pour un service public moderne Il reste que dès son accession aux affaires, le gouvernement Sellal a pris les devants en créant le poste inédit de ministre auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme du service public, autrement dit en charge des moyens de détendre les rapports administration-administrés et d'ouvrir aux détenteurs de savoir et de capitaux les portes de l'investissement productif. Le nouveau ministre a multiplié, depuis, les initiatives et les instructions des

tinences à sensibiliser les collectivités locales à l'importance de la réforme en cours du service public, laquelle se résume à une série d'améliorations touchant à l'accueil du citoyen, à l'allègement des formalités et à la prise en compte permanente et organisée des doléances de tous les habitants.

Joignant l'acte à la parole, les services du ministre Mohamed El Ghazi ont annoncé ce jeudi un allègement considérable des pièces exigées pour la constitution du dossier d'accès aux concours et examens de recrutement au sein des institutions publiques. L'annonce, mercredi depuis Biskra, de la fin imminente du travail d'évaluation confié à un comité interministériel pour déterminer les moyens d'alléger les procédures administratives, partout et à tous les niveaux, est peut-être un pré-sage de desserrage définitif de l'étau bureaucratique.

Pour marquer sa détermination à venir à bout de tous les freins et faciliter la vie à ses concitoyens, le Premier ministre est allé plus loin en plaidant, dans la capitale des Zibans, pour que l'amélioration du service public concerne aussi les sociétés privées, et donc pas seulement l'administration publique.

Ces sociétés privées «doivent se conformer aux normes internationales en vigueur dans leurs rapports avec le citoyen», a averti M. Sellal, reprenant en cela une préoccupation largement partagée par les Algériens, confrontés aux dérives de certains opérateurs privés par rapport à leurs obligations contractuelles, à l'instar de nombre de concessionnaires automobiles amplement décriés.

En attendant, l'Algérie se présente aujourd'hui, aux yeux de son Premier ministre, comme un «havre de paix et de stabilité dans un monde fait de turbulences politiques et économiques», ainsi que comme un exemple de liberté d'expression pour ses forces politiques et sociales, et avance résolument selon une «vision claire» de son devenir.

L'opposition algérienne s'exprime «librement» grâce aux réformes politiques

L'opposition algérienne s'exprime «librement» grâce aux réformes politiques engagées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, indiqué mercredi le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Biskra.

«L'opposition algérienne s'exprime librement dans les tribunes politiques et médiatiques grâce aux réformes politiques engagées par le Président Bouteflika», a déclaré M. Sellal dans son intervention devant les représentants de la société civile de la wilaya. Il a saisi cette opportunité pour réaffirmer que «c'est grâce au président Bou-

teflika que la République a été défendue au moment où d'autres se sont ingérés pour parler sur son effondrement».

À ce propos, M. Sellal a ajouté que c'est le Président Bouteflika qui a «endossé» la mission de «panser les blessures» induites par le terrorisme et ce, grâce à la politique de réconciliation nationale. «L'Algérie jouit aujourd'hui de la paix de la stabilité dans un monde plein de turbulences politiques et économiques», a-t-il souligné, précisant que les Algériens «ne renonceront jamais à la paix pour laquelle ils ont payé un lourd tribut».

APS

LE SOMMET DE L'ELYSÉE POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE S'EST OUVERT HIER À PARIS

M. Sellal représentera le Président Bouteflika

Le Sommet de l'Elysée pour la Paix et la Sécurité en Afrique s'est ouvert vendredi à Paris en présence d'une quarantaine de chefs d'Etat et de gouvernement africains dont le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, représentant le Président Bouteflika à cet événement. Les travaux de deux jours (6 et 7 décembre), qui ont été ouverts par le président français François Hollande, se dérouleront à huis clos à travers trois sessions devant porter respectivement sur la Paix et la Sécurité en Afrique, le Partenariat économique et le Développement ainsi que sur le changement climatique. Au sujet de la paix et la sécurité en Afrique, les participants se pencheront sur les menaces qui pèsent sur le continent, tel que le terrorisme, la sécurité aux frontières, les trafics, et de la dernière proposition de l'UA consistant en la création d'une force africaine d'action rapide.

Auparavant, outre le président français, le Premier ministre d'Ethiopie et Président de l'Union africaine, Hailemariam Desalegn, le Président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, le Président du Conseil européen,

Herman Van Rompuy et le Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, Ban Ki-moon, devraient prononcer, à leur tour, des allocutions d'ouverture. A l'issue de la séance de clôture samedi du Sommet, les mêmes intervenants animeront une conférence de presse conjointe au Palais de l'Elysée, à laquelle sera également associée la Présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini-Zuma. La tenue du Sommet de l'Elysée a été annoncée par le président français lors du sommet de l'Union africaine d'Addis-Ababa, en mai dernier, à l'occasion de la célébration de son cinquantenaire. Selon Paris, le programme du Sommet est le «résultat d'un dialogue suivi» entre la France, l'Union africaine et ses membres, les organisations régionales et l'ensemble des pays participants. L'Algérie y devrait rappeler ses positions de «principe».

L'approche algérienne sur les questions de sécurité consiste d'abord en «l'appropriation» des questions africaines par les pays africains et le «renforcement» des capacités de l'Union africaine (UA) à travers ses mécanismes, y compris au niveau régional, notamment par des moyens financiers, et c'est ce que prévoit l'Algérie, représentée par son Premier ministre, Abdelmalek Sellal, de faire valoir lors de cette rencontre, a affirmé une source diplomatique à l'APS.

Outre M. Sellal, la délégation algérienne à ce sommet compte également le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra et le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra.



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, représentera le président de la République, Abdalaziz Bouteflika, au Sommet de l'Elysée pour la paix et la sécurité en Afrique, prévu à Paris

les 6 et 7 décembre 2013, indique jeudi un communiqué du Cabinet du Premier ministre. M. Sellal sera accompagné du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, du

ministre de la Communication, Abdelkader Messahel, et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra, précise la même source.

Le Premier ministre reçu à l'Elysée par François Hollande...

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a été reçu jeudi au palais de l'Elysée par le président français, François Hollande, dans le cadre du Sommet pour la paix et la sécurité en Afrique, prévu à Paris les 6 et 7 décembre 2013.

L'audience s'est élargie par la suite aux membres des délégations des deux pays. A l'issue de son entretien avec le président français, M. Sellal a indiqué que sa rencontre avec M. Hollande «s'est

très bien passée» et que les deux parties «sont pour un partenariat d'exception». Il a indiqué à l'adresse des représentants de la presse algérienne et française qu'il allait faire une déclaration après la clôture du Sommet sur la paix et la sécurité en Afrique, qui aura lieu vendredi à l'Elysée. Le Premier ministre se trouve à Paris où il représentera le président de la République, Abdalaziz Bouteflika, au Sommet consacré au continent africain.

...Et par le maire de Paris

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a été reçu jeudi soir par le maire de Paris, Bertrand Delanoë. Conviviaux, les entretiens en aparté ont surtout porté sur les questions

bilatérales et d'intérêt commun, notamment le partenariat liant la ville française et Alger. Le maire de Paris, Bertrand Delanoë, s'est rendu à Alger du 24 au 26 novembre dernier

pour « promouvoir la coopération entre Paris et la capitale algérienne ». Il y a été reçu les plus hautes autorités du Pays dont le président Bouteflika et le Premier ministre.

M. Sellal visite la Grande mosquée de Paris

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'est rendu hier à la Grande mosquée de Paris où il a été reçu par le Recteur de la mosquée, Dalil Boubeker.

Le Premier ministre s'est réuni avec des personnalités franco-algériennes représentant le culte musulman en France, avec qui

il a eu un échange de vues sur notamment les préoccupations liées à ce culte. M. Sellal a, par la suite, accompli la prière du vendredi dans cette mosquée. Le Premier ministre se trouve à Paris pour prendre part aux travaux d'une conférence sur la paix et la sécurité en Afrique.

Face aux menaces en Afrique

Said Abjaoui

Hier et aujourd'hui, les pays africains se réunissent à Paris avec la France pour, entre autres, discuter plus profondément qu'ils ne l'avaient fait au mois de mai dernier des conditions à réunir pour constituer une force de réaction rapide. Le Premier ministre algérien y participe au nom du Président Bouteflika.

Rappelons qu'il y a une dizaine d'années, sur la lancée de la création par l'Union africaine du conseil de paix et de sécurité qui fonctionne sur le même modèle que le Conseil de sécurité de l'ONU, la décision fut prise de créer une force africaine en attente. L'Union africaine veut se donner les moyens autonomes de gestion de crise. Si on peut donner la réponse à la question de savoir de quoi est capable l'Afrique, on trouvera la réponse à la question de savoir ce que peuvent et veulent faire les pays Africains. Les ques-

tions de politique intérieure et de lutte contre le terrorisme qui s'adosse sur les narco-trafiquants et la criminalité organisée nous font oublier quelque peu l'identification des obstacles que nous rencontrons sur le chemin de notre volonté à nous constituer en un ensemble souté et solidaire. Il ne s'agit pas pour nous d'adopter le principe américain (époque Bush) de guerre préventive, mais plutôt d'adopter le principe qui doit être Algérien, à savoir prudence préventive. Nous le devons car notre sécurité nationale se joue maintenant beaucoup plus au-delà de nos frontières plutôt qu'à l'intérieur de celles-ci, et cela est valable pour tous les pays africains.

Sur quoi relève la crédibilité de l'Union africaine ? Trois principes au moins fondent la politique de l'Union. Le premier est celui du respect de l'intangibilité des frontières héritées du colonialisme. Le deuxième constitue en la condamnation de tout coup d'Etat. Le troisième est l'engagement solidaire et opérationnel dans la lutte contre

toutes les menaces communes, car la sécurité est indivisible. Il suffit que fasse défaut le respect d'un seul de ces principes pour que toute l'Afrique risque de sombrer dans un chaos duquel elle ne se relèvera pas, peut-être même. Si alors, l'Afrique s'avère impuissante à faire respecter un de ces principes, et si un Etat africain s'engage à ne jamais revenir sur un coup d'Etat, bien entendu l'Union africaine aura perdu l'essence même de son Union. L'UA est devant un cas difficilement soluble dans le court terme.

Un coup d'Etat est un renoncement à la solution politique. C'est également un renoncement à toute solution politique. Le défaut d'engagement collectif est un facteur d'aggravation des vulnérabilités de l'UA. Cet engagement collectif accorde toute sa crédibilité à la constitution d'une force de réaction rapide, mais laquelle devrait être assez mobile pour qu'elle soit projetée sur le lieu d'intervention.

L'Algérie rappellera ses positions de principe au Sommet de Paris

L'Algérie devrait rappeler ses positions de principe quant aux questions de la paix et la sécurité en Afrique, lors du sommet qui se tiendra dans la capitale française, Paris, les 6 et 7 décembre sur ce thème, a indiqué une source diplomatique.

L'approche algérienne sur les questions de sécurité consiste d'abord en «l'appropriation» des questions africaines par les pays africains et le «renforcement» des capacités de l'Union africaine (UA) à travers ses mécanismes, y compris au niveau régional, notamment par des moyens financiers, et c'est ce que prévoit l'Algérie, représentée par son Premier ministre, Abdelmalek Sellal, de faire valoir lors de cette rencontre, a affirmé cette source diplomatique à l'APS.

Cette approche consiste aussi à inclure le développement économique dans les questions sécuritaires, car «les questions de développement sont importantes pour préserver paix et sécurité». Le sous-développement est à l'origine des conflits et des crises qui accentuent, à leur tour, le sous-développement, rappelle la même source qui affirme la possibilité de mener simultanément deux batailles, l'une contre la pauvreté et l'autre contre l'insécurité.

«L'Algérie défend la vision stratégique du développement africain à travers les grands projets structurants et croit fermement que paix et sécurité ne peuvent pas être ramenées à la seule dimension armée, mais sont liées à la dimension économique et sociale», précise la source. Par ailleurs, il est souligné que par ces mécanismes et instruments, tels que le NEPAD et le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), l'UA possède sa propre architecture de paix qu'il faut juste renforcer par des moyens logistiques et financiers et que l'Afrique avait toujours défini ses besoins par rapport à ses partenaires.

«L'UA a toujours demandé de la formation et un partage du renseignement à ses partenaires qui en disposent et qui peuvent être utilisés par les forces africaines dans leurs missions de maintien de la paix. L'Union demandera à ses partenaires lors du sommet de Paris de renforcer son architecture existante pour une appropriation par les africains des questions de paix, de sécurité et du développement», explique la même source.

«Les Africains ont développé une architecture unique et complète de paix et de sécurité qu'aucun continent n'a développé, et une approche qui mobilise même les moyens traditionnels d'assainissement pacifique des tensions qui risquent de dégénérer», estime-t-on. Le sommet de vendredi prochain avait été proposé par le président français, François Hollande, à Abudja le 25 janvier 2013, lors du 50e anniversaire de la création de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), devenue UA en 2002. Une quarantaine de Chefs d'Etats africains, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, des représentants des Nations unies, du Conseil européen, de la Commission européenne, de la Commission de l'Union africaine, du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, seront présents à la rencontre. Les trois thèmes retenus pour ce rendez-vous sont la paix et sécurité en Afrique, le partenariat économique et le développement et les questions du changement climatique. Au sujet de la paix et la sécurité en Afrique, intitulé de la conférence, les participants se pencheront sur les menaces qui pèsent sur le continent, tel que le terrorisme, la sécurité aux frontières, les trafics, et de la dernière proposition de l'UA consistant en la création d'une force africaine d'action rapide. Cette initiative lancée lors du dernier sommet de l'UA à Pretoria, porte sur la création de la capacité africaine d'intervention immédiate aux crises. Le sommet de Pretoria avait défini les modalités de sa fonction, et il y a eu des engagements de certains pays la concernant, dont l'Algérie qui s'est engagée sur les questions de la formation, l'échange de renseignements et le soutien matériel dans la limite des moyens du pays. Le partenariat économique sera également à l'ordre du jour à Paris, puisque le sommet examinera les moyens à même d'augmenter les flux d'échanges dans les deux sens. L'Afrique exposera ses attentes et besoins à ses partenaires, pour, entre autres, mettre en œuvre des infrastructures et investissements retenus par le NEPAD, et qui sont suspendus faute de financements. Enfin, les participants débâteront des questions climatiques, dans la perspective de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques qui sera organisée en 2015 en France. Il est attendu que les africains réitèrent leur position de refus de subir les conséquences de la dégradation climatique sans être les pollueurs. La rencontre devrait aboutir sur des conclusions relatives à des engagements, des initiatives et des actions autour des thèmes retenus, qui constituent des enjeux majeurs pour les pays africains.

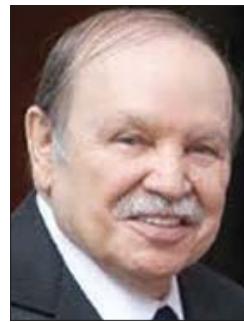
Une rencontre des ministres des affaires étrangères précédera le sommet, et à laquelle prendront part le chef de la diplomatie, Ramtane Lamamra et le ministre délégué chargé des affaires maghrébines et africaines, Abdelmadjid Bouguerra, qui accompagnera M. Sellal à Paris. Cette réunion sera consacrée à la synthèse des propositions émises par les pays africains à la feuille de route remise par la France. Le texte sera présenté aux chefs d'Etat et proposé à l'adoption lors du sommet. Les propositions françaises «ne contiennent rien qui soit en opposition avec les intérêts africains», relève la source diplomatique.

ALGÉRIE - FINLANDE

Le Président Bouteflika félicite son homologue finlandais à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président de la République de Finlande, Sauli Niinistö, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays.

«Au moment où la République de Finlande célèbre sa fête nationale, il me plaît de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens, ainsi qu'en mon nom personnel, mes félicitations les plus chaleureuses, accompagnées de mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple finlandais ami»,



écrit le président de la République dans son message.



concert avec vous, à la consolidation des relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays, dans l'intérêt mutuel de nos deux peuples», ajoute le chef de l'Etat.

COOPÉRATION BILATÉRALE EN MATIÈRE DES TIC Mme Derdouri s'entretient avec l'ambassadeur du Liban à Alger

Les relations de coopération entre l'Algérie et le Liban en matière des technologies de l'information et de la communication (TIC) et les voies de les renforcer et de les développer ont été au centre d'un entretien entre la ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri et l'ambassadeur du Liban à Alger, Ghassan al Moualim, a indiqué vendredi un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, Mme Derdouri a passé en revue «les efforts déployés par l'Etat algérien pour dynamiser le secteur et améliorer le niveau des prestations accordées au citoyen», indiquant que l'Algérie «dispose d'un large réseau de fibre optique et détient

une importante expérience en matière de satellites».

La ministre s'est également félicitée du «progrès du Liban en matière de poste et de TIC», soulignant «le souci des autorités algériennes de conforter les liens de fraternité et de coopération avec le Liban et sa disposition à renforcer cette coopération dans ce domaine à travers les cadres de l'action commune», ajoute la même source. Pour sa part, l'ambassadeur du Liban a exprimé la volonté de son pays de «contribuer à l'échange d'expériences entre les deux pays et au renforcement des relations bilatérales dans ce domaine à travers l'élaboration de programmes et de projets de coopération».

ALGÉRIE - NAMIBIE

Le général-major Hamel s'entretient avec une délégation namibienne sur les moyens de promouvoir la coopération bilatérale

Le général-major Abdelghani Hamel, directeur général de la sûreté nationale (DGSN) a examiné jeudi à Alger avec une délégation de la police namibienne conduite par M. Nditoka Sebastian Hitota inspecteur général de la police les moyens de promouvoir la coopération entre les deux parties.

Selon un communiqué de la cellule de communication et de la presse de la DGSN, la rencontre s'est articulée sur les moyens à mettre en œuvre pour le renforcement de la coopération et l'échange d'expériences entre les deux polices.

Le général-major a affirmé au cours de la rencontre que les visites de confrères africains aux différentes structures de la DGSN dénote de la profondeur des relations professionnelles qui lient les appareils de police, ajoute la même source.

Il a estimé que cette visite «traduit le souci de la DGSN de renforcer cette relation, notamment en matière d'échange de connaissances et d'expériences et de moyens techniques et scientifiques divers que recèle la police algérienne et qui démontre le niveau de professionnalisme atteint, notamment dans les domaines de la for-



mation et de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, souligne le communiqué. La délégation namibienne a visité au cours de son séjour certaines structures de la police algérienne dont l'école d'application de la sûreté nationale de Soumaa où elle a pu connaître des infrastructures pédagogiques et du programme de formation dispensé aux agents de la police, particulièrement en matière des droits de l'homme et de la lutte contre la cyber-criminalité.

La délégation s'est rendue également au Centre de maîtrise et de direction où elle a reçu des explications exhaustives sur l'importance

et le rôle assigné à ce monument de la sûreté nationale dans la conduite et la ventilation des brigades de sûreté et dans la réception des appels des citoyens et leur prise en charge à travers le numéro vert 1548 «ce qui a contribué de manière efficace à consolider la coopération entre citoyens et structures de la police dans la lutte contre la criminalité».

Elle a pris également connaissance de l'expérience algérienne en matière de gestion des missions des unités aériennes de la sûreté nationale quant au soutien logistique des différentes unités opérationnelles, et pris note, au laboratoire de la police scientifique, des moyens techniques modernes disponibles et de leur exploitation pour la découverte de différentes formes de crimes.

La délégation de la police namibienne s'est dite «impressionnée du niveau avancé atteint par la police algérienne et estimé que ce progrès reflète le degré de modernité qui caractérise ce corps, soulignant que cette visite lui a permis de tirer profit des échanges d'expériences entre les polices des deux pays», conclut le communiqué de la DGSN.

APS

TRANSPORTS

Elargissement des prérogatives des directions locales des transports pour une meilleure prise en charge

Le ministre des Transports, M. Amar Ghoul a annoncé jeudi à Alger que les prérogatives et missions des directions locales et de wilaya des transports seront élargies afin de répondre à toutes les préoccupations et besoins du secteur.

Intervenant à la clôture des assises nationales sur les transports, (Alger les 3 et 4 décembre), M. Ghoul a estimé que l'administration centrale des transports n'est plus en mesure «de prendre en charge toutes les préoccupations du secteur (routier, aérien et maritime) faute de prérogatives suffisantes».

Il a ajouté dans ce sens que de nouvelles prérogatives et missions seront accordées aux directions des transports de wilaya pour une meilleure gestion des moyens et des besoins des transports à même d'alléger la pression sur le ministère. Ces directions seront dotées, selon le ministre, des moyens humains et matériels nécessaires pour leur permettre de bien accomplir leurs missions.

Il a préconisé la conjugaison des efforts de tous les secteurs pour améliorer la situation des transports en Algérie qui connaît des «problèmes sérieux» en la matière. «Le secteur des transports n'est pas en mesure de régler à lui seul ces problèmes», a-t-il soutenu.

Le ministre a exhorté l'ensemble des opérateurs et entreprises du secteur à contribuer à l'élaboration de plans pour promouvoir le secteur des transports soulignant que son département était ouvert à toutes les propositions sans exclusivité.

Les différentes propositions et recommandations dégagées par ces assises seront prises en charge en vue de leur concrétisation, a assuré M. Ghoul.

Il a annoncé qu'il sera procédé à la mise en place d'un guichet unique dans tous les ports et à l'ouverture de lignes maritimes de transport en commun de personnes qui relieraient dans une première étape Alger, Tipaza et Boumerdès pour désengorger la capitale. Les Assises nationales des transports ont examiné, deux jours durant, la réorganisation de ce secteur au niveau des ateliers consacrés aux différents problèmes que rencontre le secteur afin de sortir avec des propositions à soumettre au gouvernement. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait affirmé, à l'ouverture des travaux, que le gouvernement examinerait avec intérêt les conclusions et les propositions de ces assises.

ASSISES NATIONALES SUR LES TRANSPORTS: Plusieurs recommandations pour améliorer la qualité des transports

Les ateliers installés dans le cadre des grandes assises nationales sur les transports qui se sont achevées mercredi à Alger ont émis plusieurs propositions et recommandations lors d'une session plénière pour améliorer la qualité des transports.

L'atelier sur le transport routier a proposé le gel d'octroi d'autorisations des nouvelles lignes de transport, insistant sur la nécessité de rassembler des groupes de professionnels des transports dans une seule entreprise tout en augmentant le rythme des contrôles.

L'atelier préconise aussi l'élaboration de plans de transport tout en limitant l'âge maximum des véhicules.

En ce qui concerne les taxis, il est suggéré de régler le problème des licences avec la possibilité de recourir à des autorisations administratives et d'élaborer de nouvelles procédures de formation des chauffeurs.

PARLEMENT

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a indiqué, jeudi à Alger que l'atelier national consacré à l'examen de l'amendement du code de procédures pénales, examine la possibilité d'annuler la détention provisoire et de maintenir la présomption d'innocence.



La possibilité d'annuler la détention provisoire en cours d'examen

Dans une déclaration à la presse en marge de la session consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), sur le projet de loi amendant et complétant l'ordonnance du 8 juin 1966 portant code pénal, M. Louh a précisé que cet atelier qui sera élargi aux juristes et aux avocats, examine actuellement la possibilité d'introduire des amendements à l'article relatif à la détention préventive dans le but de son annulation tout en maintenant la présomption d'innocence.

Pour le ministre, «il est préférable de ne pas maintenir la détention provisoire et de

présenter l'affaire au juge d'instruction qui se prononce sur la détention ou la mise en liberté.

L'atelier examine également la possibilité de prévoir un article sur la protection des témoins lors des différentes affaires de justice.

Concernant la modernisation de la justice, M. Louh a affirmé que les prestations fournies par les différentes structures du secteur seront améliorées notamment à travers la création d'une banque de données.

Il a rappelé à cet effet que le citoyen

pourra présenter un seul dossier pour le retrait du certificat de nationalité. Ce dossier est introduit dans la banque de données et l'opération sera généralisée pour le casier judiciaire.

Cette mesure vise à alléger les contraintes bureaucratiques et à améliorer le service, a précisé le ministre rappelant que plus de 1 200 000 cas administratifs et judiciaires ont été corrigés jusqu'à présent.

Concernant le terrorisme, M. Louh a indiqué que «les positions de l'Algérie sont claires et constantes sur cette question».

Des peines maximales contre les auteurs d'enlèvements

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Tayeb Louh a souligné jeudi à Alger la nécessité d'appliquer les peines maximales contre quiconque se rend coupable d'enlèvements, d'agression sexuelle ou d'homicides sur des enfants.

Le ministre qui répondait aux préoccupations des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur le projet de loi amendant et complétant l'ordonnance 66-156 du 8 juin 1966, a affirmé que le projet de loi se proposait de conforter la prévention de toute forme de criminalité notamment celle liée à l'enlèvement d'enfants qui a pris de l'ampleur ces dernières années.

Il a indiqué dans le même contexte que son département éla-

borait un projet de loi sur la protection des enfants à l'effet de le soumettre au gouvernement puis au parlement pour adoption.

Concernant le crime de discrimination, le ministre a estimé que le projet de loi s'inscrivait dans l'esprit du principe d'égalité des genres consacré par la Constitution ainsi que celui des conventions bannissant toute discrimination raciste, religieuse ou de sexe.

Pour le crime de prostitution, le ministre de la Justice a fait savoir que le présent texte prévoit des sanctions rigoureuses contre ceux qui s'impliquent dans cet acte attentant à la pudeur et dans un crime de viol.

Porter l'âge légal de responsabilité pénale à 13 ans au lieu de 10

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont appelé jeudi à Alger à ce que l'âge légal pour déterminer la responsabilité pénale des mineurs soit porté à 13 ans.

Lors d'une séance plénière consacrée à l'examen du projet de loi amendant et complétant l'ordonnance 66-156 promulguée en 1966 portant code pénal, la députée Zina Wakn, du Rassemblement national démocratique (RND), a estimé «excessif» de réduire l'âge de responsabilité pénale à 10 ans au regard du nombre de crimes commis par des enfants âgés de 10 à 13 ans.

Ces crimes représentent des «cas exceptionnels», a-t-elle affirmé jugeant inutile de réduire l'âge de responsabilité

pénale pour cette frange de la société à 10 ans.

Pour leur part, les députés du parti du Front de libération nationale (FLN) ont soutenu qu'il était «injuste» de réduire à 10 ans l'âge de responsabilité pénale des mineurs. Etablir la responsabilité pénale d'un mineur à 13 ans «est plus réaliste», a considéré la députée Kheira Krifli qui a salué les dispositions coercitives prévues par le texte en direction des auteurs d'enlèvement d'enfants.

Elle a plaidé en faveur d'un durcissement des peines à l'encontre des auteurs d'inceste. Les élus de l'alliance de l'Algérie verte (AAV) ont préconisé un durcissement des peines contre les auteurs d'enlèvements d'enfants estimant que

rien ne justifiait la non application de la peine capitale devant l'extension des pratiques criminelles dans notre pays.

Le Front de la justice et du développement (FJD) a de son côté appelé de nouveau à prévoir les peines maximales contre les ravisseurs d'enfants et les auteurs d'homicides volontaires. Le Parti des travailleurs (PT) s'est opposé pour sa part à l'application de la peine capitale. Son député Rachid Khan a indiqué à l'APS que sa formation avait introduit un amendement portant abrogation de l'article 293. Le PT ne défend pas les criminels, a-t-il soutenu, mais estime que l'Etat ne doit pas s'abaisser au même niveau.

Il a préconisé la promotion

des procédures de prévention de la criminalité par l'amélioration des conditions sociales et la résorption du chômage. Il a par contre jugé «raisonnable» l'âge légal de responsabilité pénale fixé à 10 ans.

Il a par ailleurs fait savoir que sa formation approuvait l'amendement de l'article 87 bis relatif aux actes terroristes précisant qu'il n'existe pas de définition standard du concept de terrorisme.

Pour la mendicité, le député a considéré que l'amendement adaptait la législation aux conventions internationales auxquelles l'Algérie a adhéré d'autant plus que le texte actuel n'évoque pas l'utilisation de mineurs dans la mendicité.

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal reçu par le maire de Paris

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a été reçu jeudi soir par le maire de Paris, Bertrand Delanoë, à la veille de sa participation, en qualité de représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au Sommet de l'Elysée pour la Paix et la Sécurité en Afrique les 6 et 7 décembre dans la capitale française.

Conviviaux, les entretiens en aparté ont surtout porté sur les questions bilatérales et d'intérêt commun, notamment le partenariat liant la ville française et Alger. Auparavant, M. Sellal avait été reçu au palais de l'Elysée par le président français, François Hollande, quelques heures après son arrivée à Paris à la tête d'une délégation ministérielle devant prendre part au sommet Elysée-Afrique.

Le maire de Paris, Bertrand Delanoë, s'était rendu à Alger du 24 au 26 novembre dernier pour « promouvoir la coopération entre Paris et la capitale algérienne ». Il y a été reçu les plus hautes autorités du pays dont le président Bouteflika et le Premier ministre.

SOCIÉTÉ CIVILE FACE À LA CRISE FINANCIÈRE MONDIALE : M. Babès plaide pour une «réponse globale»

Le président du Conseil national économique et social (CNES), Mohamed Seghir Babès, a plaidé mercredi à Madrid pour une «requalification» du mandat de l'Association internationale des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires (AICESIS) pour lui permettre d'établir une feuille de route contenant une réponse globale de la société civile à la crise financière mondiale.



M. Babès s'exprimait lors de la Conférence internationale sur la crise mondiale financière, économique et de l'emploi, co-organisée par l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'ACIESIS.

M. Babès, qui conduit la délégation algérienne à cette conférence, s'est prononcé en faveur d'une «requalification» du mandat de l'ACIESIS visant à lui permettre d'établir une feuille de route pour une «réponse globale» de la société civile, organisée à travers le monde, face à la crise mondiale financière, économique et de l'emploi. M. Babès relance, ainsi, l'idée, déjà émise depuis trois ans, de la tenue à Alger d'un symposium de haut niveau ayant pour vocation d'examiner, les conditions et

les modalités de transformation de l'ACIESIS en «véritable organisation internationale».

M. Babès, qui intervenait lors d'une session consacrée à l'examen des efforts des Conseils économiques et sociaux pour surmonter la crise mondiale par le dialogue social, a adressé un historique relatif à la gouvernance du dialogue social en Algérie.

Ce faisant, il n'a pas manqué de faire valoir les vertus d'un dialogue social permanent «susceptible d'être sublimé en dialogue civil avancé» comme ce fut le cas en 2011, suite à la saisine signifiée au CNES par le président de la République quant à l'évaluation du développement local au regard des attentes citoyennes.

Le wali d'Alger veut intensifier la lutte contre la construction de bidonvilles

Le wali d'Alger Abdellah Zoukh a exhorté jeudi les élus aux niveaux des communes à mener une lutte ferme contre la construction des bidonvilles, assurant que les programmes de logements dans la capitale suffisaient à répondre à toute la demande exprimée.

«Le fléau des bidonvilles doit être éradiqué. Chacun doit prendre ses responsabilités», a lancé M. Zoukh à l'adresse des élus lors d'une réunion sanctionnant sa visite de travail dans quatre communes de la circonscription administrative de Sidi M'hamed (El Mouradia, Sidi M'hamed, El Madania et Alger centre).

«Il ne faut plus tolérer la construction de nouvelles baraquas. Les présidents d'APC doivent prendre des mesures fermes afin de mettre un terme à ce fléau en informant les services de sécurité et en procédant à la démolition de la construction», a-t-il exigé.

Quant aux anciens bidonvilles, le wali d'Alger a rappelé qu'il existait un programme qui leur est réservé. M. Zoukh a par ailleurs assuré que «les programmes existant au niveau de la wilaya en matière d'habitat per-



mettent de couvrir toute la demande exprimée en logement».

Presque toutes les circonscriptions administratives de la wilaya d'Alger ont au moins un bidonville, de petite et moyenne envergure. Pis encore, le phénomène est en train de prendre de l'ampleur dans certaines communes, notamment à Gué de Constantine, Bouzaréah (Djebel Koukou), Kouba, Oued Kouriche.

Alger compte 70.000 logements en cours de construction, 10.000 unités en phase de

NON CESSIBILITÉ DES LICENCES

3G : L'Etat veut parer à une éventuelle réédition du scénario Djezzy

L'Etat vient de recadrer juridiquement le secteur de la téléphonie mobile en instituant la non cessibilité des licences 3G pour parer à une éventuelle réédition du scénario Djezzy, a indiqué jeudi à l'APS une source proche du dossier.

Désormais, la modification de l'actionnariat au sein des entreprises détenant des licences 3G sera soumise à l'approbation de l'Autorité de régulation des télécommunications, selon le cahier des charges relatif à cette opération, publié mercredi.

La mesure vient pour parer à une éventuelle réédition du scénario Djezzy, premier opérateur de la téléphonie mobile en Algérie avec plus de 16 millions d'abonnés, qui a changé de propriétaire en 2011 pour devenir une filiale du groupe russe Vimpelcom, a expliqué la même source. Vimpelcom avait fusionné en 2011 avec l'italien Wind qui détiennent 51% d'OTH (Orascom Telecom Holding), maison mère de Djezzy. L'article 40 du cahier des charges assimile désormais toutes les opérations de fusion-acquisition, à l'instar de celle conclue entre Vimpelcom et OTH à une cession de la licence. Le gouvernement veut en effet combler toutes les lacunes juridiques qui ont été permises par le passé au magnat

égyptien des télécoms, Nadjib Sawariss, de conclure la transaction de 2011, a-t-on ajouté.

Selon la même source, le droit de préemption de l'Etat sur la cession des participations à des étrangers en Algérie, institué en 2009 n'a pas empêché pour autant la conclusion de la transaction puisque la mesure concerne uniquement la cession directe des participations en Algérie, plique-t-elle.

Dans le cas de Djezzy la cession était indirecte, car c'est le groupe OTH qui a fusionné avec Vimpelcom, et non pas sa filiale en Algérie qui a été rachetée directement, enchainé la même source.

«Toute prise de participation directe ou indirecte, au capital social et ou en droits de vote du titulaire doit être soumise à l'approbation préalable de l'ARPT sous peine de nullité ou de retrait de la licence», stipule l'article 41 du cahier des charges.

Le souci du gouvernement n'est pas d'empêcher la cession ou le transfert d'actions de ces entreprises mais de veiller à ce que ces dernières ne changent pas de statut juridique, a-t-on encore précisé. D'ailleurs, l'article 41 stipule que la licence doit être constituée et demeurer sous forme d'une société par actions de droit algérien.

Derniers ajustements avant la commercialisation «imminente» de la 3G+

L'Autorité de régulation de la Poste et des télécommunications (ARPT) s'attelle, en collaboration avec les trois opérateurs de la téléphonie mobile en Algérie, «activement aux derniers ajustements et retouches» avant la commercialisation «imminente» de la 3G+, a-t-on indiqué jeudi auprès de l'Autorité de régulation.

«L'ARPT, en collaboration avec les opérateurs (qui viennent de recevoir leurs licences définitives 3G+), s'attelle activement aux derniers ajustements et retouches qui précèdent le lancement imminent» de la commercialisation de la première puce 3G+ en Algérie, a-t-on ajouté de même source.

L'ARPT a indiqué avoir reçu, avant et après l'attribution des licences, «un nombre considérable d'offres, certaines de base, c'est à dire permanentes et d'autres de lancement, soit au total, beaucoup plus que cela n'était prévisible».

L'Autorité de régulation a affirmé que le souci du respect des droits du consommateur conjugué à ce nombre important d'offres «impose un examen attentif et minutieux de ces dernières quant au respect du droit des usagers relativement à la lisibilité et à la clarté des informations qu'elles comportent afin que ceux-ci y souscrivent en connaissance de cause».

Elle a souligné qu'elle examine, actuellement, dans le même but, conformément à ses missions, «les projets de contrats type d'abonnement élaborés à cette occasion par les opérateurs», notant que «ces divers examens ont donné lieu à des demandes d'explications et d'éclaircissements sur certaines clauses obscures ou certains manques affectant ces contrats et sur les stipulations imprécises de certaines offres». «L'ARPT est en attente des réponses à ces demandes d'explications desquelles dépend la notification à ces derniers de l'avis d'absence d'objections du régulateur déclenchant le lancement commercial de leur service», a-t-on indiqué. Les trois opérateurs Mobilis, Ooredoo (ex-Nedjma) et Djezzy ont reçu mardi les notifications officielles de leurs licences définitives de téléphonie mobile 3G+ dont le décret exécutif avait été signé lundi. Le président du Conseil de l'ARPT, Mohamed Toufik Bessai, avait assuré que le lancement de la commercialisation de la 3G+ n'excéderait pas la mi-décembre. L'ARPT avait procédé, le 14 octobre dernier, à la déclaration des attributaires provisoires des licences 3G+, à savoir les trois opérateurs de téléphonie mobile opérant en Algérie. Le lancement officiel était prévu le 1er décembre.

Les trois opérateurs (Mobilis, Ooredoo et Djezzy) se sont dits «prêts» pour son lancement effectif en décembre.

APS

ALGÉRIE - FRANCE

M. Baba Ahmed souligne l'intérêt de la coopération algéro-française dans le domaine de l'éducation

Le ministre de l'Education nationale, Abdellatif Baba Ahmed, a souligné jeudi à Alger l'intérêt de la coopération algéro-française notamment dans «le pilotage» du système éducatif et l'intégration des Technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'enseignement en Algérie. S'exprimant lors d'une réunion avec des responsables français, M. Baba Ahmed, a également mis en exergue l'importance de la coopération bilatérale dans «la guidance et l'orientation scolaire» en Algérie. Consacrée au développement de la coopération entre l'Algérie et la France dans le secteur de l'enseignement et de la formation, cette réunion, présidée par M. Baba Ahmed, s'inscrit dans le cadre de «la volonté d'opérationnaliser et d'étendre les actions en cours, exprimée» par les ministères de l'éducation» des deux pays, a précisé un communiqué du ministère.

La partie française était repré-

sentée lors de cette réunion d'évaluation, par le conseiller du ministre français de l'Education, Assouline, le directeur du Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP), François Perret, le chargé de mission auprès de la direction de la coopération Didier Deon, et la chef du bureau des diplômes professionnels, Malicot Mary Anne.

Les deux délégations ont passé en revue et conforté les axes de ce partenariat porté notamment sur la formation continue des enseignants de français, de mathématique, de sciences expérimentales et d'informatique, ainsi que sur le renforcement des capacités nationales en ingénierie de la formation.

Le développement de la coopération entre les académies de l'enseignement algériennes et françaises, et le jumelage de part et d'autre entre les établissements scolaires, figurent également parmi les axes discutés au cours de la réunion, selon la

Plaidoyer à Tipasa pour l'aplanissement des difficultés posées aux innovations des Algériens établis en France

Les participants à une rencontre organisée, jeudi à Tipasa, sur le thème du «Partenariat et des opportunités d'affaires offertes à la communauté algérienne établie en France», ont plaidé pour la nécessité d'aplanir les difficultés et la facilitation des procédures pour l'encouragement des innovations des Algériens résidant en France et sur la rive Nord de la Méditerranée en général. La rencontre, deuxième du genre, organisée par l'Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la recherche et du Développement Technologique (ANVREDET), au profit d'un groupe de chercheurs lauréats du Programme d'accompagnement à la création d'entreprises innovantes en Méditerranée (PACEIM) «vise la mobilisation des compétences scientifiques et techniques des Algériens établis en France et en Europe». Dans son allocution d'ouverture de cette rencontre, la directrice générale de l'ANVREDET, Mme Halice Djamil, a expliqué que le PACEIM est le fruit d'un partenariat entre l'Union européenne, l'Institut de recherche pour le développement (IRD) de (France), Marseille Innovation et des promoteurs de projets de pays de la Méditerranée. «Le programme est essentiellement destiné aux ressortissants universitaires désireux de créer des entreprises à caractère technologique dans leurs pays d'origine» a-t-elle signalé.

Il s'agit, en l'occurrence, d'assurer un accompagnement logistique et technique à un groupe de 17 chercheurs algériens établis en France, qui ont exposé leurs innovations et projets en matière de pharmacologie, médecine, agriculture, agroalimentaire, électronique, et mécanique, devant les représentants de ministères et organismes concernés, dont l'ANSEJ, la CNAC, des banques, des entreprises économiques, et des laboratoires de recherche, ayant pris part à cette rencontre. Dr. Issam Rahil, un chercheur algérien établi en France, diplômé de l'université algérienne, a indiqué à l'APS qu'il espère «en savoir plus sur les procédures et démarches nécessaire pour passer du monde des laboratoires et de la recherche vers celui des affaires et de l'entrepreneuriat». «C'est pour moi une opportunité pour m'informer sur les opportunités d'affaires et de partenariat offertes par le marché algérien pour ses ressortissants en France», a-t-il souligné. Sa conseur D' Zighadi Nacer, une autre diplômée de l'université algérienne, qui a présenté, à l'occasion, un projet d'un appareil pour la prévention des complications des maladies cardiaques et chroniques, a lancé un appel, aux banques, afin d'assurer un «accompagnement efficient aux innovations». «Mon projet est reconnu mondialement, mais il nécessite un financement onéreux», a-t-elle observé. Pour sa part, le représentant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le Pr. Selami Mokhtar, a affirmé «l'existence d'une volonté politique pour la valorisation des innovations et la recherche scientifique, en réunissant les conditions nécessaires au soutien des chercheurs algériens porteurs de projets d'applications dans des domaines définis».

APS

ALGÉRIE - UNION EUROPÉENNE : Présentation d'actions de mise à niveau des TIC au profit des entreprises

Une Journée de présentation des actions de mise à niveau dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) a été organisée jeudi à Alger dans le cadre du Programme d'appui aux Petites et Moyennes Entreprises et à la maîtrise des TIC «PME-II», initié par l'Algérie en partenariat avec l'Union européenne (UE).



Cette journée qui a regroupé des experts algériens et européens a permis de passer en revue les actions menées et réalisées dans le cadre de ce programme lancé en 2009 pour contribuer à la modernisation et au développement des PME algériennes.

Dans son allocution prononcée à l'ouverture de la rencontre, le directeur général de PME-II, Abdeldjalil Kassoussi, a expliqué de ce programme s'adresse aux entreprises ayant engagé un processus de modernisation et relevant d'un certain nombre de «filières cibles».

Dans son action d'appui direct aux entreprises, le PME II accorde une importance «particulière» à la mise en place de la démarche qualité et à l'utilisation

des TIC, selon les participants à cette Journée. Les associations professionnelles, constituent les «partenaires privilégiés» du Programme pour la mise en place de projets de partenariat public-privé de développement des filières productives et de l'infrastructure qualité, ont-ils précisé.

PME-II est consacré également à l'élaboration d'études et d'expertises au profit des institutions publiques comme le ministère du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement, le ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, et les agences et organismes opérant sous leur tutelle. Le Programme est doté d'un budget de 44 millions d'eu-

ros, destiné au financement d'activités de conseil, de formation et d'études dans les domaines de la mise à niveau des PME, de la qualité et du développement institutionnel.

L'UE a contribué à hauteur de 40 millions d'euros et l'Algérie avec 4 millions d'euros, dont un million représente la contribution des entreprises bénéficiaires du programme.

De son côté, le chef d'équipe assistance technique d'appui du PME-II, Paolo Castrataro, a indiqué que l'objectif de ce dispositif est d'accompagner jusqu'à 200 entreprises algériennes dans des actions de mise à niveau comme le renforcement organisationnel, la formation et l'accompagnement à l'investissement.

ALGÉRIE - CHINE : Les deux pays signent un accord de coopération dans le domaine spatial

L'Algérie et la Chine ont signé jeudi à Alger un accord de coopération dans le domaine spatial, a annoncé le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

L'accord, qui a été signé entre l'Agence spatiale algérienne et l'Agence spatiale chinoise au siège du MDN, s'inscrit dans «le cadre de la coopération entre l'Algérie et la Chine dans le domaine des sciences et des technologies et applications spatiales», a précisé la même source. Cet accord algéro-chinois «couvre plusieurs volets et domaines de l'utilisation pacifique de l'espace extra atmosphé-

rique et notamment la formation», a précisé le communiqué. «À l'issue de cette cérémonie, une image Alsat-2A à haute résolution couvrant la région de Pékin, a été offerte à la partie chinoise», a ajouté le MDN. «La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du secrétaire général du MDN, du ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, de l'ambassadeur et de l'attaché de défense de la République populaire de Chine en Algérie, du directeur général Asie-Océanie du ministère des Affaires étrangères et de hauts cadres du MDN», a précisé le communiqué.

ALGÉRIE - MONDE ARABE : Mme Bendjaballah participera demain au Caire à la réunion du Conseil exécutif de l'Organisation de la femme arabe

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Souad Bendjaballah, participera demain et lundi au Caire (Egypte) aux travaux de la 1^{re} réunion ordinaire du Conseil exécutif de l'Organisation de la femme arabe (OFA), a indiqué jeudi le ministère dans un communiqué.

Cette réunion sera précédée par la 24^e session du comité du bureau du Conseil exécutif. Plusieurs

questions seront évoquées lors de ces deux rencontres notamment le rapport de la direction générale sur les activités de l'organisation depuis la dernière réunion du conseil tenu en février dernier à Alger. L'OFA a été créée suite de la Déclaration qui a couronné le premier sommet de la femme arabe tenu au Caire en 2000. Le processus de création de cette institution a été parachevé en mars 2003 lors d'un

congrès tenu en Jordanie, par l'adoption de la Convention portant création de ce mécanisme régional placé sous l'éigide de la Ligue des Etats arabes. Elle a pour objectifs d'impulser le processus d'émancipation de la femme au sein des sociétés arabes, de promouvoir ses aptitudes dans tous les domaines en tant que pilier du progrès de la société arabe et de renforcer sa participation à l'œuvre de développement.

Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur de Malaisie en Algérie

Le

gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Moh Tarid Bin Sufian, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Malaisie auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué jeudi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

ALGÉRIE - ROYAUME-UNI

ENSEIGNANTS D'ANGLAIS DU SECONDAIRE

Le British Council lancera un cycle de formation prochainement

Un programme de formation d'enseignants et d'inspecteurs d'Anglais du secondaire élaboré par le British Council en partenariat avec le ministère de l'Education nationale sera lancé prochainement a indiqué, jeudi à Alger, le directeur régional du British Council pour le Moyen Orient et l'Afrique du Nord, M. Adrian Chadwick.

M. Adrian Chadwick.



Le programme qui s'adresse à quelque 8.000 professeurs algériens des lycées publics et privés est similaire au cycle de formation inauguré en 2008 à l'attention des enseignants et inspecteurs du moyen, a précisé M. Chadwick lors d'une conférence de presse co-animee avec l'ambassadeur du Royaume-Uni en Algérie, M. Martyn Roper, au siège de la représentation britannique.

Depuis 2008, 3.000 enseignants algériens de langue anglaise sont encadrés en Algérie grâce à un programme piloté par l'institution gouvernementale britannique de promotion de la langue anglaise. Dans le cycle moyen, ce sont 27 sept inspecteurs algériens de langue anglaise

qui ont bénéficié d'une session de perfectionnement en Grande-Bretagne en 2013.

Adrian Chadwick, qui visite l'Algérie pour la première fois, a, par ailleurs, évoqué le Réseau professionnel des enseignants algériens de langue anglaise, un organisme appelé à organiser, périodiquement dès janvier 2014, des ateliers de perfectionnement au profit des enseignants d'Anglais à Alger, Batna et Skikda.

Au sujet de la réouverture en septembre 2014 du centre d'apprentissage de l'Anglais au British Council d'Alger, M Chadwick a tenu à préciser que ce centre sera «ouvert à tout le monde», professionnels et particuliers. Le responsable régional du British Council a également indi-

qué que la coopération entre l'Algérie et le Royaume-Uni dans le domaine de l'enseignement supérieur fera l'objet d'une rencontre avec le ministre algérien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, prévue jeudi en présence de l'ambassadeur de son pays.

Cette réunion, qui précède la visite officielle en Algérie du ministre britannique de la Science et des Universités début 2014, sera l'occasion d'évoquer les «possibilités d'un accord» entre l'Algérie et la Grande Bretagne pour faciliter le déplacement des doctorants algériens désireux de poursuivre leurs recherches au Royaume Uni, a affirmé l'ambassadeur de Grande-Bretagne.

ALGÉRIE - UE

PROGRAMME ENPARD:

Une délégation de l'UE en visite à Aïn Témouchent

Le chef-adjoint des opérations de coopération de la délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie, M. Andreas Schmidt a effectué, jeudi, une visite de prospection de projets de développement agricole et rural dans la wilaya d'Aïn Témouchent.

Accompagné du coordinateur du programme européen de voisinage pour l'agriculture et le développement rural «ENPARD Algérie», le conseiller pour la politique commerciale de l'UE a visité les communes de Oulhaqa et Ouled Kihal, où il s'est enquis des possibilités d'accompagnement de projets de mise en valeur de produits du terroir et du patrimoine, notamment.

Il s'agit d'un nouveau soutien au développement rural et à l'agriculture en Algérie dans le cadre du programme ENPARD. La commission européenne a adopté, le 21 novembre 2013, un programme d'actions pilotes pour le développement rural et l'agriculture d'un montant de 10 millions d'euros. Quatre wilayas pilotes ont été choisies pour le lancement de ces actions.

Il s'agit de Tlemcen, Aïn Témouchent, Sétif et Laghouat. Le programme ENPARD concerne, selon M. Schmidt, six pays arabes dont l'Algérie.

La visite constitue, selon lui, la mise en place d'une phase d'élaboration d'actions pour le développement de la convention de financement qui sera signée durant l'année 2014.

«Nous sommes des partenaires du ministère algérien de l'Agriculture et du Développement rural et nous soutenons son approche des PPDR», a-t-il déclaré, soulignant que l'UE «partage avec l'Algérie l'expérience du développement rural.

Pour sa part, M. Abbès Mohamed, sous-directeur à la direction générale des forêts (DGF) a indiqué que l'Algérie a consacré, dans le cadre du programme ENPARD, un montant de 10 millions d'euros pour soutenir ces actions d'assistance technique, d'accompagnement et de renforcement des capacités de formation initiées par l'UE.

Les opérations contribueront au lancement du quatrième thème fédérateur des PPDR à savoir «la valorisation du patrimoine culturel et historique, des biens meubles et immeubles, ainsi que des produits agricoles du terroir».

«C'est dans ce cadre que nous sommes là aujourd'hui à Oulhaqa et Ouled Kihal, après avoir visité Tlemcen mardi et mercredi», a-t-il ajouté. Le professeur Bessaoud Omar, coordinateur du programme ENPARD Algérie a souligné, pour sa part, que l'UE qui consacre seulement 4% de son budget de coopération et de voisinage, a décidé de le rééquilibrer, notant que «près de la moitié de la population vit de l'agriculture et du développement rural».

L'Algérie, qui a rejoint en janvier 2013 les bénéficiaires du programme ENPARD (Maroc, Egypte, Tunisie, Liban et Jordanie) signé en janvier 2012, constitue le premier pays à proposer des projets concrets qui ont été adoptés par la commission européenne, a-t-il encore signalé.

Les projets viseront, entre autres, la valorisation des produits du terroir, le développement des opérations relatives au patrimoine rural et l'amélioration de la gouvernance des projets.

APS

ALGÉRIE - ONU

L'Algérie pleinement impliquée dans l'opération des Nations unies pour un «monde meilleur»

L'Algérie est l'un des 50 premiers pays impliqués dans les consultations mondiales de 2015 des Nations unies pour «un monde meilleur» ayant pour objectif de permettre à la jeunesse algérienne d'exposer sa vision d'avenir, a souligné jeudi à Alger la coordinatrice résidente du système des Nations unies en Algérie, Christelle Amaral.

«L'Algérie participe activement à l'enquête mondiale des Nations unies qui a pour objectif de recenser les voies, les priorités et les opinions des citoyens pour un monde meilleur», a précisé Mme Amaral à l'occasion de la journée internationale des volontaires organisée par l'association du volontariat Touïza de la wilaya d'Alger.

«Plus de 3.350 Algériens ont déjà exprimé leur vision pour un monde meilleur à

travers un sondage en ligne, alors que 350 autres ont été consultés directement», a-t-elle ajouté.

Menée par l'Organisation des Nations unies et ses partenaires, «My World» est une enquête mondiale pour tous les citoyens. Son objectif est de recenser la voix du peuple, ses priorités et ses opinions, afin que les dirigeants du monde entier puissent en être informés lors de la définition du prochain agenda mondial pour le développement.

«My World» recueillera les propos des citoyens jusqu'en 2015, et les résultats seront communiqués au secrétaire général et aux dirigeants du monde entier lorsqu'ils prépareront le prochain agenda pour le développement d'ici à 2015», indique l'ONU. Mme Amaral a félicité, à cette occasion, les volontaires des Na-

tions unies, les différentes associations algériennes et les jeunes volontaires qui ont contribué au bon déroulement de ce processus de consultation. Rappelant que la célébration de la journée internationale des volontaires a été adoptée le 17 décembre 1985 par l'Assemblée générale des Nations unies, elle a insisté sur le rôle crucial de la jeunesse, qui représente selon elle une «force et un élément clé dans le volontariat».

Elle a salué par ailleurs les efforts fournis par l'association de volontariat de la Wilaya d'Alger Touïza, qui a mis en valeur cette force en dédiant cette journée internationale de volontariat à «la jeunesse algérienne».

Le président de cette association, Sofiane Khoukhi, a rappelé pour sa part, le rôle joué par son mouvement de-

puis sa création en 1993 afin d'inciter les jeunes à embrasser le volontariat et contribuer au développement de ce mouvement à travers des actions sociales et de proximité.

«L'Association Touïza œuvre depuis sa création à développer chez le jeune un esprit d'entraide et de solidarité afin de promouvoir le volontariat comme une action sociale d'envergure», a-t-il indiqué.

Le président de l'APC d'Alger Centre, Hakim Bettache a affirmé de son côté que la commune d'Alger est ouverte à toutes les initiatives pour promouvoir le volontariat.

«La commune d'Alger centre met à la disposition des volontaires les moyens nécessaires pour leurs actions de volontariat», a-t-il assuré aux nombreux participants à cette journée.

ALGÉRIE - KOWEÏT

Une délégation économique algérienne au Koweït pour examiner les opportunités de partenariat entre les deux pays

Une délégation algérienne composée d'hommes d'affaires de différents secteurs économiques et commerciaux entamera dimanche prochain une visite de travail au Koweït pour examiner les opportunités d'investissement et de partenariat offertes dans les deux pays, a indiqué jeudi un communiqué de la Chambre algérienne du commerce et d'industrie.

La visite organisée par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie et qui durera jusqu'au 11 décembre, permettra l'examen des opportunités d'investis-

sement et de partenariat dans les deux pays dans nombre de secteurs susceptibles d'attirer les hommes d'affaires dans le cadre du renforcement de la coopération économique entre l'Algérie et le Koweït. «Le développement du partenariat et de l'investissement et les moyens de consolider la coopération en matière d'échanges commerciaux au regard du niveau actuel qui reste en deçà du niveau escompté» sera également examiné lors de cette visite. Elle sera d'autre part, une opportunité de «donner une nouvelle dyna-

mique à la coopération entre les deux pays et faire connaître les potentialités dont dispose l'Algérie en matière de partenariat et d'investissement ainsi que les législations régissant ce domaine».

Enfin, la visite s'inscrit dans le cadre du suivi de l'application des recommandations de la 8^e session de la commission mixte algéro-koweïtienne tenue en octobre dernier au Koweït, sous la présidence du ministre des Finances, Karim Djoudi, et son homologue koweïtien, Cheikh Salem Abdelaziz Saoud Al Sabbah.

ALGER

6 viols et 5 meurtres

Agé de 33 ans, Youcef est accusé de six viols et cinq meurtres de jeunes femmes. Il a comparu devant la cour d'assises.

A.Ferrag

Après son premier meurtre, Youcef a récidivé encore et encore car des erreurs commises par la police au cours de l'enquête avaient conclu à un suicide.

Il s'agissait de Lamia, retrouvée morte, un foulard enfoncé dans la gorge avec une casserole contenant du sang sous la tête.

Les policiers eux-mêmes ont admis s'être trompés. L'avocat général a fait part à l'audience «de lourdes erreurs». «Sans ces erreurs étonnantes, ma cliente aurait pu être la seule victime de cet homme», a dit l'avocat de la famille de Lamia.

Youcef, qui observait d'abord un silence obstiné, a été mis à rude épreuve lorsque le père de Salima, assassinée elle aussi, l'a menacé de mort en pleine audience. Ce n'est qu'après qu'il a accepté de rompre son silence, déclarant alors à mi-voix, pressé par son avocat : «J'ai honte de tout ce que j'ai fait.»

La présentation à la barre, le même jour, de Nabila qu'il a violée mais laissée vivante, l'a conduit aussi à présenter ses excuses à la jeune fille.

Les familles de ses autres victimes, mais aussi ses avocats, ses proches ou la cour l'ont pourtant supplié, en vain, de donner des détails sur ses crimes et de reconnaître la prémeditation, non retenue bien que parfois plausible.

Il a semblé, à un moment, prêt à une confession, lorsqu'il a répondu à la supplique d'une amie de Assia, qu'il a violée et assassinée, qui lui demandait s'il se mettrait un jour à genoux pour tout dire. L'accusé a alors lâché : «Sûrement.»

«J'aurais aimé qu'il m'explique pourquoi il m'a laissé la vie sauve.» Le témoignage de Karima, 25 ans, n'aura pas suffi à faire tomber le masque de Youcef.

Aujourd'hui, la jeune femme n'attend plus grand-chose de ce procès durant lequel ni les parties civiles ni ses avocats n'ont réussi à percer la carapace de Youcef. «Je ne sais pas, je ne sais pas», répétait-il inlassablement lorsqu'on l'interrogeait sur les circonstances exactes de ses crimes.

«Je ne pense pas qu'il le dira», souligne Karima. Un sentiment partagé par les avocats de la défense qui ont tenté le tout pour le tout pour amener leur client à préciser le déroulement de ses actes.

«Youcef, parle !, l'encourage doucement son avocat.

«Je ne sais pas de quoi...

«De ce qui s'est passé»

Silence. Son défenseur l'implore presque : «Tu n'es pas un animal, prouve-le»

«Dites-nous la vérité», insiste la mère de Assia, assise parmi le public, et dont le meurtre de sa fille est le troisième reproché à Youcef.



«Parle», ordonne également Nadia, l'ex-compagne de l'accusé.

«J'ai dit ce que j'ai fait, je ne sais pas...», se borde encore à dire l'accusé.

«Dites tout simplement la vérité», conclut le président, avant d'appeler Karima à la barre. Toujours terrorisée par son agresseur, les mains tremblantes mais la voix ferme, cette jeune femme brune aux cheveux courts, vêtue de noir, raconte sa rencontre avec Youcef. Quelqu'un de sympathique, puis leur départ à une soirée. Elle passa la soirée à danser, lui est resté au bar.

Au retour dans la voiture, elle s'endort à côté de lui. Au réveil, elle se retrouve sur la banquette avec «l'impression d'être sous un monstre aux yeux révélés». Youcef «était un animal» se souvient-elle.

Elle le griffe, il la roue de coups. Elle s'évanouit.

Lorsqu'elle reprend connaissance, elle trouve les mots pour le calmer. Il la viole, puis il pleure.

Après avoir passé la nuit aux côtés de Youcef, Karima est amené à l'hôpital, elle attendra deux jours avant de porter plainte. «J'avais peur» «Peur de quoi?» demande le président.

«Qu'il revienne, vous ne vous rendez pas compte ou quoi? Depuis date de l'arrestation de Youcef, je n'ai pas dormi», réplique vivement la jeune femme.

«Et maintenant?» «ça va à peu près», sourit Karima. «Je vérifie toujours les placards et les verrous et j'ai d'autres problèmes plus intimes dont je n'ai pas envie de parler ici.»

Quant à Youcef, elle essaye de ne plus y penser.

«J'essaye de l'évacuer de ma vie pour tous les moyens.»

«J'espère qu'elle pourra oublier et vivre normalement», a déclaré Youcef, se disant désolé d'avoir infligé «tant de souffrance à Karima», avait-il lancé à la jeune femme, la seule à pouvoir encore l'entendre.

«J'étais impuissant»: Le père de Youcef n'a pas caché sa douleur à la barre de la cour d'assises. Il a visiblement du mal à assumer ce fil, tout comme son ex-femme, Fatima, mère de Youcef. C'est d'un pas hésitant que cette femme, le visage bouffi, est entrée dans la salle d'audience. Pourtant, elle était belle, elle collectionnait les amants, vivait ses passions au vu et au su de tous, même de ses enfants. Sa vie conjugale? Une catastrophe.

Le président a dû lui envoyer les forces de l'ordre pour l'amener à témoigner. Elle fuit les questions directes, son ex-mari décrété comme «très violent» par Youcef.

«C'étaient des corrections banales, assure-t-elle.

«Des gifles? insiste le président.

«Un peu plus quand même!»

«Des «coups de poing?»

«Quand il répondait mal peut-être, finit-elle par admettre.

TRIBUNAL D'ALGER
Procès demain de 30 prévenus impliqués dans un trafic international de voitures



Le procès de 30 individus, arrêtés en 2010 à Batna et Alger pour trafic international de voitures sera ouvert dimanche par le tribunal criminel d'Alger, apprend-on de source judiciaire.

Le procès de ce groupe spécialisé dans le trafic de véhicules, activant dans les wilayas de Batna et d'Alger, a été une première fois reporté pour absence des parties civiles, notamment des concessionnaires automobiles, qui avaient déposé une plainte contre le prévenu.

Parmi les accusés, treize comparaîtront en état d'arrestation et quatorze dont trois femmes se présenteront en liberté provisoire, alors que trois autres sont en état de fuite. Selon l'arrêt de renvoi, les accusés sont poursuivis pour vols avec agression, faux et usage de faux dans des documents administratifs et trafic d'influence.

Sur le même arrêt de renvoi, l'enquête sur cette affaire avait débuté le 26 août 2010 à Batna où les services de sécurité de cette wilaya avaient reçu une «information» selon laquelle un groupe d'individus scannait des dossiers relatifs à des voitures d'origine inconnue, et ce, au nom de divers concessionnaires, en falsifiant l'origine, puis en déposant ces dossiers auprès des mairies et dairas de la wilaya de Batna pour l'immatriculation de ces véhicules et donc obtenir de «vraies» cartes grises.

Quatre vingt douze (92) dossiers ont été découverts, portant les noms des accusés. L'enquête menée auprès des concessionnaires dont les noms figuraient dans les documents saisis, a montré qu'ils n'ont pas commercialisé ces voitures, que les documents étaient falsifiés, et qu'en outre, trente-quatre voitures ont été volées en Europe.

Selon les informations fournies par le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (CNIS), ces voitures ne sont entrées en Algérie, ni par route ni par voie maritime, et que seules sept d'entre elles ont été introduites en Algérie par des personnes munies de passeports étrangers. Les investigations menées par la police judiciaire de la sûreté de la wilaya d'Alger ont abouti à la saisie d'une voiture de luxe conduite par l'un des accusés, et dont le dossier d'immatriculation de la carte grise, déposé auprès de la daira de Tazoult (Batna), était faux.

TISSEMSILT
11 kg de kif traité saisis et 3 personnes écrouées

OULD SIDI AMAR

Les éléments de la brigade de recherche et d'investigation relevant de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya, ont réussi, à mettre fin aux agissements d'une dangereuse bande de trafiquants de drogue. C'est sur la base d'information signalant les agissements d'un groupe suspect qui se déplaçait dans une voiture de type Seat Leon vers la ville de Tissemsilt que la police a tendu une souricière aux mis en cause. Il s'agit de trois personnes âgées entre 26 ans et 43 ans. Lors de cette opération, et après avoir fouillé la voiture, les éléments de la BRI ont trouvé une quantité de 11,765 Kg de kif traité bien emballé. Les trois mis en cause ont été présenté au procureur de la République près le tribunal de Tissemsilt, ils ont été placés sous mandat de dépôt pour association de malfaiteurs et détention et commercialisation de drogue.

Technologie high-tech, ce n'est pas que pour les grands!

La technologie high-tech qui a largement investi notre environnement et envahi notre quotidien, n'intéresse pas seulement les adultes mais aussi les tous petits dont la soif d'apprendre et la capacité à utiliser les dernières innovations en la matière se développent à une vitesse à faire pâlir les parents.

Qu'il s'agisse de tablettes, Smartphones, Ipad, DS ou encore de console Wii, tous ces objets issus du déploiement accéléré des Technologies de l'information et de la communication (TIC) qui bat son plein actuellement, ont fait irruption dans le quotidien des ménages pour devenir quasi-indispensables.

Cette tendance tend à devenir presque une addiction et touche toutes les catégories allant de la «Hadja» qui sort son téléphone de sous son «hâik» au milieu du marché pour répondre à un appel, aux plus petits qui peuvent passer des heures à manipuler les appareils les plus sophistiqués. Pour ces derniers, l'engouement pour une interface intuitive n'est pas inné, il est acquis et dicté par la mutation d'une société traditionnelle vers une société hyperconnectée, expliquent les experts. Tablettes tactiles, ordinateurs, TV connectées et téléphones multifonctions sont en passe de devenir les nouveaux compagnons des enfants férus de mondes virtuels. C'est le cas de la petite Lamis, 2 ans à peine, de mère journaliste et de père publiciste. «Devant une poupee et un Ipad, elle penche sans hésitation aucune pour le dernier sur lequel elle passe aisement de longues heures», affirme sa mère. Avant d'apprendre à lire ou à écrire encore, Lamis met en marche l'appareil, accède à ses jeux favoris, franchi les étapes successives qui peuvent parfois contenir certaines consignes en langue anglaise, et cela sans que ses parents n'interviennent à aucun moment. Ryma, Arslane, Rayan et Selma, un quatuor de cousins âgés de 7 à 12 ans se connectent, lorsqu'ils se retrouvent avec leurs jeux électroniques, téléchargent et emploient un vocabulaire technique qui laisse leurs mères souvent sans voix. Les enfants ne se contentent plus de jouer, mais ils déploient des trésors d'ingéniosité voire de solutions pour avancer dans la prospection de ce domaine. Jed 9 ans, dont la maman Majda est elle-même ingénier télécom, est allé encore plus loin en installant le clavier chinois sur l'Ipad de celle-ci.

Pour justifier son geste, il explique à sa mère stupéfaite, que pour comprendre les notifications d'un jeu de Nintendo DS, il a dû installer le clavier chinois afin de retranscrire ce qui est écrit et passer alors les différentes étapes du jeu. L'utilisation précoce des nouveaux outils numériques par les jeunes enfants est souvent conscientement

initiée par les parents qui n'hésitent pas à acheter des applications spécialisées pour les contenter. Ils trouvent même leur compte dans l'intérêt exponentiel de leurs enfants pour ce genre d'objets qui font même parfois office de «nounou», leur permettant de varquer à leurs occupations dans la «tranquillité». C'est le cas de ce père de famille qui pour pouvoir faire étudier Cendrine sa fille ainée de 7 ans, a dû «scotcher» Syrine, sa plus jeune de 5 ans, sur l'Ipad qui est restée tranquillement à jouer des heures durant sans les déranger. Sur quoi repose la modération dans cette consommation ? Pour les experts, l'usage de cette technologie doit impérativement faire l'objet d'une surveillance parentale pour éviter aux enfants, encore vulnérables de sombrer dans l'addiction, mais les avis restent mitigés. Déjà, certains estiment qu'«exclure les enfants de cette modernité seraient les priver de communication au risque d'être marginalisés à l'école, et isolés d'un courant de société qui s'impose avec acuité».

A l'inverse, d'autres pensent que les TIC modifient le comportement des jeunes face à la lecture qui demeure comme «l'exercice de mémorisation» par excellence, essentiel au développement cérébral. C'est autour de 6 ou 7ans que les enfants lisent le plus avant que cet intérêt ne décroisse à l'adolescence au profit des ordinateurs (réseaux sociaux, jeux vidéo etc.). Toutefois, l'omniprésence des appareils électroniques peut s'avérer bénéfique car de nombreux élèves avouent avoir eu à effectuer des travaux scolaires sur un support électronique. Les chercheurs mettent toujours en évidence que l'apprentissage de la lecture



et l'écriture dans le cheminement scolaire est déterminant. Des lacunes sur ce plan là peuvent s'aggraver et entraîner des problèmes de compréhension dans d'autres domaines. Pour Mme Fatma Ouissedik, professeur de sociologie à l'université d'Alger et chercheur au Cread «l'objectif primordial dans cette démarche doit être le respect du besoin de l'enfant à jouer. Si se connecter au Net lui procure un certain plaisir, il faut le lui permettre mais en le balisant». «Laisser un enfant s'aventurer seul dans cette technologie peut parfois avoir des conséquences dramatiques et mener, malheureusement, dans certains cas au suicide», ajoute-t-elle. Pour M. Djaballah psychologue, «l'outil lui-même n'est pas le problème, ni le temps passé mais c'est essentiellement le contenu qu'il véhicule pour l'enfant». «L'encadrement des parents reste indispensable pour que leur enfant évolue sainement et sache se mouvoir dans une société où la modernité occupe autant d'espace», estime encore M. Djaballah.

Enfin, les avis convergent vers l'idée qu'il est essentiel que les petits ne perdent pas le lien avec la réalité que la vie virtuelle tend à fragiliser, et cela doit se faire par l'entretien du goût pour les choses simples comme la créativité manuelle ou encore le dialogue en société.

PARTENARIAT ENTRE CONDOR ET INTEL

Une nouvelle tablette Condor prochainement sur le marché

Ferrah Menad

Les premières tablettes numériques 100% algériennes seront disponibles sur le marché local dès janvier prochain. Fruit d'une coopération entre le géant mondial Intel corporation et Condor Electronics, ces nouvelles «tablettes-PC», qui remplissent toutes les fonctions d'un ordinateur portable, seront concédées aux consommateurs algériens à des prix défiant toute concurrence.

L'annonce de la mise sur le marché prochaine de ces tablettes a été faite, jeudi dernier, par le président du conseil d'administration de Condor Electronics, Abderrahmane Benhammadi, lors d'une conférence de presse organisée à l'hôtel Sheraton d'Alger. «Conçues sur la base de technologies Intel, les nouvelles tablettes Condor bénéficient de hautes performances à des niveaux de consommation énergétique moindre grâce aux processeurs Intel, ce qui s'avère idéal pour les équipements mobiles» indique un communiqué de Condor, remis aux journalistes. Le patron de Condor a affirmé en ce sens que «nous visons à offrir à nos clients des appareils innovants intégrant les dernières technologies. Nous nous réjouissons de la collaboration avec Intel ce

qui nous a permis une avancée significative en terme de performance et d'autonomie de batterie ce qui est traduit par l'

flexibilité née -

saine pour s'adapter aux différents besoins des utilisateurs et du marché». Abderrahmane Benhammadi a fait savoir par ailleurs que Condor a vendu en 2013 pas moins de 100 000 tablettes, a déclaré à la presse Abdellmalek Benhammadi, P-DG du Groupe Benhammadi. «Nos



nouveaux produits et tous les articles informatiques sont certifiés et fabriqués en partenariat avec des géants du domaine comme Microsoft, WD, Good Ram et Intel», a indiqué le patron de Condor. Selon lui, les produits Condor informatique «séduisent de plus en plus de consommateurs grâce à une technologie de pointe.

Rappelons que la société a pu asseoir sa position sur le marché cette année, avec des entreprises et des organismes d'Etat». Le

président du groupe Abdellmalek Benhammadi a ajouté que le souci de son Groupe est de former la jeunesse algérienne et lui permettre d'acquérir le savoir-faire des nouvelles technologies.

Un savoir-faire qui contribuera au développement de ce secteur en Algérie à travers le transfert des technologies de pointe. Un lot de ces appareils a été exporté pour la première fois en Tunisie la semaine dernière, a indiqué M Benhammadi qui annonce également la commercialisation avant la fin de l'année d'une nouvelle tablette dotée d'une puce 3G.

«Notre collaboration avec Condor Electronics date de plusieurs années déjà, autour des PC de bureau, PC portable, stations et serveurs et nous sommes très heureux d'entendre aujourd'hui cette collaboration au segment mobile avec des designs innovants de tablettes et appareils 2 en 1 à base de processeurs Intel» dira pour sa part, le représentant d'Intel Corporation, Samuel John Bellamy, le directeur des partenaires pour la région Europe, Moyen orient et Afrique.

Rappelons que les deux partenaires ont signé une convention dans la perspective d'optimiser la stratégie de transfert des technologies entre les deux parties, ce qui a permis à Condor d'être aujourd'hui le leader incontesté en Afrique, en matière de nouvelles technologies.

UN VACCIN ANTI-ALZHEIMER

AVANT 2020 ?

Les scientifiques britanniques laissent entendre qu'un médicament permettant de prévenir certains risques de démence et de maladie d'Alzheimer pourrait être mis au point d'ici 5 ans.

Les experts qui travaillent à la mise au point d'un médicament qui permettrait de prévenir la maladie d'Alzheimer ont bon espoir : ce médicament miracle qui permettrait de retarder l'apparition de la maladie chez les personnes à risque, pourrait être mis au point dans les 5 ans à venir.

Un nouveau médicament prometteur a été testé avec succès chez des patients atteints d'une forme de démence légère. D'autres essais doivent maintenant être menés chez des personnes atteintes d'une forme plus avancée de la maladie. Mais si ces autres essais sont fructueux, cela pourrait signifier que les personnes ayant des antécédents familiaux de démence pourraient recevoir une injection mensuelle de ce médicament, dix ans avant que n'apparaissent les premiers signes de la maladie.

« Ce geste pourrait devenir aussi courant que de prendre des statines pour prévenir les maladies cardio-vasculaires » explique le Dr Eric Karran, directeur de recherche à la Fondation britannique contre la maladie



d'Alzheimer. Le médecin avoue être optimiste car actuellement trois médicaments sont à l'essai pour prévenir la maladie d'Alzheimer. Actuellement, les seuls médicaments qui existent peuvent atténuer les symptômes et ralentir la progression de la maladie mais ils ne peuvent retarder son apparition. Il ajoute : « Si nous pouvions retarder l'apparition de la maladie ne serait-ce que de cinq ans chez toutes les personnes à risque, alors nous diviserions par deux le nombre de personnes atteintes. » Ce médicament à l'essai, appelé Solanezumab, cible la molécule bêta-amyloïde, qui est perçue par beaucoup de scientifiques comme étant la cause de la maladie d'Alzheimer. Il est attendu avec impatience par le monde scientifique car les formes de démence ont augmenté de 22% au cours des trois dernières années. Actuellement, 44 millions de personnes dans le monde sont atteintes d'une des formes de la maladie, dont la maladie d'Alzheimer.

Notre cerveau aussi a besoin de vitamine D

Une carence en vitamine D n'est pas seulement synonyme d'ostéoporose. Une étude menée sur des souris montre qu'un régime trop pauvre en vitamine D accélère également le déclin cognitif. On sait de longue date que la vitamine D est indispensable à la bonne santé de nos os et qu'elle permet de lutter contre l'ostéoporose. On sait aussi, grâce à de multiples études scientifiques, que la vitamine D est indispensable pour une bonne tension artérielle, qu'elle aide à prévenir le cancer du sein ainsi que la sclérose en plaques.

Une nouvelle étude pointe du doigt le risque de vieillissement accéléré du cerveau encouru lorsque notre régime alimentaire n'est pas assez riche en vitamine D. Cette étude menée sur des souris par les chercheurs de l'Université du Kentucky, démontre que les rongeurs dont le régime alimentaire était volontairement appauvri en

vitamine D souffraient de dommages provoqués par les radicaux libres dans le cerveau. Soumis à une batterie de tests, ils ont montré des signes évidents de déclin cognitif avec difficultés de mémorisation et d'apprentissage.

Il y a quelques mois, une autre étude américaine avait montré qu'une supplémentation en vitamine D permettait de ralentir les dégâts provoqués dans le cerveau par la maladie d'Alzheimer. Cette fois, les chercheurs précisent qu'avant de songer à prendre une supplémentation, il faut veiller à avoir une alimentation diversifiée suffisamment riche en vitamine D pour être sûr de ne pas souffrir de lésions cérébrales potentielles. Parmi les meilleures sources de vitamine D (outre les 15 mn quotidiennes d'exposition au soleil) il y a : les sardines, le saumon en boîte, les œufs, les laits enrichis en vitamines.

DÉMENCE VASCULAIRE Et si un hypertenseur suffisait à la prévenir ?

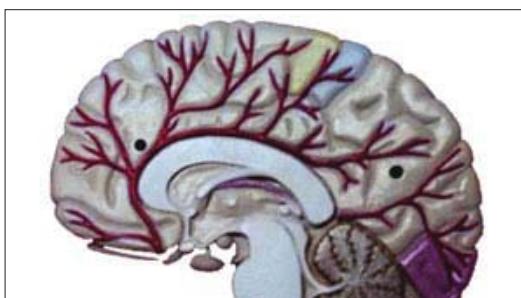
L'amlopipine, un médicament utilisé pour soigner l'hypertension artérielle, pourrait devenir le premier traitement pour prévenir la démence vasculaire. Cette forme de démence est le second trouble cognitif après la maladie d'Alzheimer.

La démence vasculaire est un trouble cognitif moins connu que la maladie d'Alzheimer mais qui représente entre 15 et 30% des cas de démences.

Elle est due à une anomalie de la circulation sanguine qui provoque un manque d'oxygénation de certaines zones du cerveau. Elle apparaît souvent après un AVC ou une répétition de petits AVC qui détruisent les petits vaisseaux, créant de multiples lésions à l'intérieur du cerveau.

Jusqu'à présent, la prévention de la démence vasculaire passait par la prévention des principaux facteurs de risque : l'hypertension artérielle, le diabète, l'hyperlipidémie ou l'obésité mais il n'existe aucun traitement agréé pour prévenir ce type de démence.

Mais une équipe de l'Ecole de médecine de Belfast (Irlande) a décidé de lancer la première étude



à grande échelle sur les effets d'un traitement antihypertenseur sur ce trouble cognitif. Ils vont tester si l'amlopipine, un médicament utilisé pour soigner l'hypertension artérielle, peut empêcher la progression de la maladie et améliorer la mémoire et la cognition (des études précédentes de moins d'envergure ont déjà ouvert la voie à ce type de recherches).

« Nous partons de l'idée que la réduction de la pression artérielle permet d'améliorer le flux sanguin vers le cerveau. Et parmi tous les médicaments hypertenseurs, l'amlopipine est le seul qui a un effet sur le calcium, qui est connu pour détruire les cellules du cerveau » explique le professeur Peter Passmore, qui va diriger cette étude.

Près de 600 personnes ont été recrutées pour prendre part à cette étude, dont la moitié se verront prescrire un médicament placebo. Un scan du cerveau sera réalisé au début de l'étude, et un autre un an plus tard. Les participants subiront également des tests de mémoire. En cas de succès, l'amlopipine pourrait être prescrit comme traitement de la démence vasculaire dans les cinq à dix ans.

LEUCÉMIE
MYÉLOÏDEUne maladie
maîtrisée
à 90%

Le traitement de la leucémie myéloïde chronique, un cancer des globules blancs, est de mieux en mieux traité. Aujourd'hui, 90% des patients peuvent espérer en guérir.

Il existe plusieurs formes de leucémies qui sont réparties en deux catégories : les leucémies aiguës et les leucémies chroniques. Les leucémies aiguës sont des maladies d'évolution rapide qui mettent en jeu la vie des patients à court terme en l'absence de traitement. Dans les leucémies chroniques, les cellules qui prolifèrent ont terminé leur maturation, ce qui explique leur évolution plus lente. Parmi les leucémies chroniques, la leucémie myéloïde était souvent synonyme de parcours du combattant pour les patients, et l'issue n'était pas forcément positive. Or, comme s'enthousiasme le Pr Philippe Rousselot, professeur d'hématologie à l'université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, dans un entretien accordé au Figaro, « la leucémie myéloïde chronique peut désormais être traitée dans 90 à 95 % des cas ».

Environ 8 000 personnes en France sont atteintes de leucémie myéloïde et 700 nouveaux cas sont découverts chaque année. Cette forme de cancer du sang touche plus les hommes que les femmes, principalement après 50 ans. Dans de nombreux cas, sa découverte est fortuite et se fait à l'occasion d'une analyse de sang qui révèle un trop grand nombre de globules blancs. Le diagnostic définitif repose ensuite sur des analyses qui permettent de déterminer à quel stade la maladie a évolué et quel est le pourcentage de cellules immatures dans le sang. Neuf fois sur dix, ce taux est inférieur à 6%, ce qui qualifie la maladie de chronique, sans symptômes.

« Mais aujourd'hui, 90 à 95% des patients atteints par cette maladie vont obtenir un traitement qui leur convient », insiste le Pr Rousselot. Seul inconvénient : ces traitements doivent être suivis au minimum pendant plusieurs années, parfois à vie. Et les échecs sont souvent dus au fait que le patient finit par se lasser d'un traitement qui dure aussi longtemps. Le prochain défi des médecins et des chercheurs sera donc de permettre d'arrêter le traitement lorsque la rémission moléculaire sera atteinte.

OBÉSITÉ : on ne peut pas être en surpoids et en bonne santé

Une étude canadienne marque la fin d'un mythe : non, les personnes en surpoids ne peuvent pas affirmer qu'elles sont en bonne santé. Même sans problème métabolique apparent, elles ont un risque de décès prématûre plus élevé que les personnes ayant un indice de masse corporelle normal.

On a longtemps dit que les personnes en surpoids ne souffrant ni d'hypertension, ni de diabète ou de tout autre problème métabolique, étaient finalement en bonne santé. Une surprenante étude américaine laissait même entendre, il y a quelques mois, qu'avoir quelques kilos en trop permettait de bénéficier de réserves d'énergie supplémentaires pour lutter contre certaines maladies.

« C'est une idée reçue que notre étude bat en brèche », affirment les chercheurs canadiens de l'Université de médecine de Toronto, qui ont constaté que l'obésité ne peut absolument pas être considérée comme bénéfique. « En effet, nous avons constaté que les personnes obèses sans problème métabolique ont un plus grand risque de décès et d'accidents cardiovasculaires sur le long terme, par rapport aux personnes de poids normal », explique le Dr Ravi Retnakaran, professeur agrégé de médecine à l'Université de Toronto.

24% de risques de décès en plus

« Avec le temps, avoir un IMC supérieur à 30 entraîne des risques réels pour la santé », insistent les chercheurs qui ont procédé à l'analyse de toutes

les études publiées sur le sujet depuis 1953 jusqu'à aujourd'hui. « Par exemple au bout de dix ans, le risque de décès est de plus de 24 % par rapport aux personnes sans surpoids et sans maladies métaboliques », explique le Pr Caroline Kramer, co-auteur de cette étude publiée dans les *Annals of Internal Medicine*. « Au fil des années, on va assister à un effet domino.

La graisse dans le foie va l'empêcher de bien fonctionner et provoquer une résistance à l'insuline. Cette insensibilité à l'insuline va ensuite inciter le pancréas à compenser... en augmentant sa propre production d'insuline. Cela va ensuite avoir des effets en cascade sur les autres hormones du corps et provoquer une inflammation chronique, une hypertension artérielle et une augmentation du taux de cholestérol dans le sang. Il faut donc impérativement inciter les personnes ayant un IMC élevé à perdre du poids », insistent les médecins.



ACNÉ : bientôt un nouveau remède à base d'algues ?

Les algues marines riches en acides gras seraient efficaces pour soigner l'acné.

Pour traiter l'acné, des scientifiques de l'Université de Stirling (Ecosse) ont trouvé un nouveau traitement à base d'algues marines naturellement riches en acides gras.

Les chercheurs révèlent grâce à cette nouvelle étude scientifique que certains acides gras présents dans les algues ont de très précieuses propriétés antibactériennes efficaces dans le traitement de l'acné. L'acné, comme de nombreuses autres maladies de la peau, est lié à des bactéries qui vivent normalement sur la peau, le *Propionibacterium acnes* (*P. acnes*) et le *Staphylococcus aureus* (*S. aureus*). Aujourd'hui les traitements actuels à base de peroxyde de benzoyle, d'acide salicylique, et certains antibiotiques utilisés pour combattre l'acné peuvent entraîner des effets secondaires tels que l'irritation ou l'assèchement de la peau, d'où la nécessité de trouver de nouveaux remèdes.

De précédentes recherches avaient déjà démontré que les acides gras des algues marines (les AGPI-LC) possédaient des propriétés anti-inflammatoires et antimicrobiennes. Les chercheurs de l'Université de Stirling ont décidé



d'étudier les effets de 6 acides gras AGPI-LC sur des cultures de *P. acnes* et sur 10 souches différentes de *S. aureus*.

Des résultats concluants pour traiter l'acné

Les résultats de l'étude montrent qu'« ajoutés seuls à des cultures bactériennes en laboratoire, ces acides gras sont capables de prévenir la croissance de *P. acnes* mais sont moins efficaces contre *S. aureus* ».

En revanche, les AGPI-LC sont efficaces quand ils sont utilisés en complément d'un traitement contre l'acné standard à base de peroxyde de benzoyle. » Selon les chercheurs, « ces premiers résultats sont très concluants et justifient une évaluation plus poussée de ces agents présents dans les algues non seulement pour traiter les infections de la peau causées par *P. acnes* et *S. aureus* mais aussi pour des traitements alternatifs pour les autres formes d'infection à *S. aureus*, comme la septicémie, l'arthrite septique ou l'endocardite. » Cette étude a été présentée dans la revue spécialisée *Marine Drugs*.

DÉCÈS DU PRÉSIDENT MANDELA

Un phare de l'humanité s'est éteint

Nelson Mandela, héros de la lutte anti-apartheid, est mort à l'âge de 95 ans à son domicile de Johannesburg, a annoncé jeudi soir le président sud-africain Jacob Zuma en direct à la télévision publique.

Nelson Mandela «s'est éteint», a déclaré M. Zuma, avant de rendre un long hommage à l'ancien président sud-africain. «Notre cher Madiba aura

des funérailles d'Etat», a-t-il ajouté, annonçant que les drapeaux seraient en berne à partir de vendredi et jusqu'aux obsèques.

Makaziwe, l'aînée des enfants de Mandela encore viv, avait indiqué pour la première fois que le héros de la lutte anti-apartheid était «sur son lit de mort» bien que toujours combattif. «Tata (Père) est toujours avec

nous, très fort, (...) très courageux, même - faute d'une meilleure expression - sur son lit de mort. Je crois qu'il nous donne toujours des leçons : des leçons de patience, des leçons d'amour, des leçons de tolérance», a-t-elle déclaré à la télévision publique SABC mardi. Nelson Mandela se trouve dans un état critique depuis plus de cinq mois, selon la présidence

sud-africaine, qui dans son dernier bulletin du 18 novembre notait qu'il réagissait toujours aux traitements. Il a été ramené début septembre chez lui dans un état critique après trois mois d'hôpital pour une infection pulmonaire récidivante, probable séquelle des 27 années passées en prison sous le régime raciste blanc de l'apartheid.

Le Président Bouteflika adresse un message de condoléances à son homologue Jacob Zuma

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de condoléances à son homologue sud-africain, Jacob Zuma, suite au décès de Nelson Mandela, une personnalité qui «incarne la longue lutte pour la liberté et la dignité» de l'Afrique du Sud.

«Nelson Mandela se confond avec l'histoire de l'Afrique du Sud dont il incarne la longue lutte pour la liberté et la dignité», écrit le président Bouteflika dans son message. «Son combat contre le système de l'apartheid et pour réhabiliter l'être humain dans toute sa dignité, a été ressenti par le peuple algérien comme son propre combat. Notre affection et notre considération pour lui découlent de cette identification à l'action de l'homme et à la justesse de la cause de son peuple», relève le chef de l'Etat.

Le Président de la République a rappelé que dans son parcours de militant, Mandela «a démontré une humilité et une droiture irréprochables dans les engagements et les actions au service de son peuple».

«Notre admiration et notre affection communes pour ce héros de l'Afrique ont permis à nos deux pays de bâtir une solidarité sans faille, tournée vers la réalisation des projets les plus ambitieux pour notre continent.

Le meilleur hommage que nous pouvons rendre à Nelson Mandela est de poursuivre cette action de solidarité sur la voie de la renaissance africaine», note le Président Bouteflika dans son message de condoléances.

«Pour avoir accompli la réconciliation entre les enfants de l'Afrique du Sud et apposé son empreinte sur le livre d'or du mouvement émancipateur de l'Afrique, Madiba restera à jamais dans la mémoire africaine», a-t-il souligné, précisant que «sa place est égale dans le cœur de chaque homme épris des valeurs de liberté et de dignité humaines».

Le chef de l'Etat a fait remarquer aussi que «de peuple algérien qui s'enorgueillit d'avoir toujours été aux côtés de Madiba et du peuple sud-africain, s'associe à votre deuil et n'oubliera jamais que pour Mandela, l'Algérie est sa +seconde patrie+ comme il aimait à le répéter».

«Tous les Africains du Sud, à la famille de l'illustre défunt et, à vous-même, Monsieur le Président et cher frère, j'adresse, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, mes profondes et sincères condoléances et vous exprime toute ma sympathie», conclut le chef de l'Etat dans son message. Nelson Mandela, héros de la lutte anti-apartheid, est mort jeudi soir à l'âge de 95 ans en son domicile à Johannesburg.

Le chef de l'Etat décide la mise en berne du drapeau national pendant 8 jours

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a décidé la mise en berne du drapeau national sur l'ensemble du territoire national pendant huit (08) jours, à partir de vendredi, suite au décès de l'ancien président sud-africain Nelson Mandela, indique un communiqué de la présidence de la Répu-

blique. «Suite au décès de l'ancien

président de la République d'Afrique du Sud, M. Nelson Mandela, le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a décidé la mise en berne du drapeau national sur l'ensemble du territoire national pendant huit (08) jours à compter d'aujourd'hui, vendredi 6 dé-

cembre 2013, en hommage et à la mémoire de cette grande figure de l'Afrique et ami indéfectible de l'Algérie», a souligné la même source. Nelson Mandela est décédé jeudi soir en son domicile à Johannesburg, à l'âge de 95 ans, des suites d'une longue maladie.

APS



La Révolution algérienne une source d'inspiration majeure pour Mandela

Boualem Branki

Comme les vaillants combattants, Madiba s'en est allé, à l'issue d'un ultime combat. Après la longue lutte contre le système raciste le plus abject que l'humanité ait connu, la victoire des Sud-Africains contre l'oppression et le racisme, Madiba a consacré le reste de sa vie à son peuple. Au point qu'il a oublié son ultime combat, celui contre la maladie. Cet homme, Nelson Mandela, qui a voué une admiration sans pareille à l'Algérie combattante, est mort jeudi à l'âge de 95 ans à son domicile de Johannesburg. Que son combat contre l'apartheid, avec son compagnon de toujours Desmond Tutu, a également inspiré une Nation nouvelle en Afrique du Sud, une nation ouverte au monde et au progrès, et que les anciens Africains reconnaissent aujourd'hui comme une éclatante victoire contre l'obscurantisme et le négativisme racial de l'ancien système racial en Afrique du Sud.

De non-violent, cet ancien avocat, avec ses compagnons militants au sein de l'African National Congress (ANC), en sont venus à la nécessité des armes pour ensuite mettre en place le Umkhonto we Sizwe, l'ailée armée de l'ANC. Fatalement, les massacres de Sharpeville, en 1960, et la ré-

pression qui s'était abattue sur les membres de l'ANC, dans la foulée de son interdiction a mené tout droit vers la constitution d'une aile armée du parti. Arrêté en 1963 et condamné aux travaux forcés à perpétuité, Mandela va dès lors devenir, depuis la prison de Rhodes Island, l'un des symboles les plus marquants de la lutte des peuples pour leur indépendance, le recouvrement de son identité. Mandela, de sa prison, va ensuite poursuivre la lutte pour l'affranchissement du peuple sud-africain, les Zoulous, esclaves dans leur propre pays, au moment où les Blancs exploitaient les richesses de ce pays réputé pour ses mines de diamants et d'or.

Et, depuis son incarcération, il ne sortira de prison qu'en 1990, au bout de 27 années. Mais la flamme restera intacte, le désir de construire une nouvelle Nation également. Sa sortie de prison équivaut en fait à une éclatante victoire contre l'Apartheid et, pratiquement, l'abandon du régime alors en place, celui de Pilk Bhota. Et, suprême victoire de la sagesse de Mandela, il n'y aura en Afrique du Sud ni persécution des Blancs, ni vengeance. Juste une immense volonté de rassembler de nouveau tous les enfants du pays, un pays redevenu multiracial, vivant avec cette richesse que l'Apartheid avait tenté de gommer à force de répression et de racisme. Pour avoir réussi cette extraordinaire prouesse, Nel-

son Mandela recevra le prestigieux prix Nobel de la Paix pour son combat pour l'affranchissement du peuple zoulou et l'intégration des différentes races vivant en Afrique du Sud comme une seule nation. Et puis, avec l'Algérie, il y avait tant de liens d'affection. Car c'est l'Algérie combattante, en 1961 que Mandela découvrit et qu'il va en faire son modèle de lutte contre l'Apartheid. Le premier contact de Nelson Mandela avec la Révolution algérienne s'était établi, en 1961, au Maroc avec le représentant du GPRA, le docteur Chawki Mostefai. Le soutien de l'Armée de libération nationale (ALN) s'était, entre autres, traduit par l'intégration de nombreux combattants de l'ANC dans les camps d'entraînement aux côtés des moudjahidines de l'ALN en Algérie où Mandela s'était rendu en 1962. Après l'Indépendance, l'ANC avait en l'Algérie un puissant soutien, un poste avancé au sein des organisations internationales et, surtout, à l'ONU. Faut-il ici rappeler que sous la présidence algérienne de l'AG de l'ONU en 1974, il y eut ce geste historique qui a consisté à expulser de la salle le représentant du régime de l'Apartheid ? Aujourd'hui, le symbole de la résistance contre le régime henni de l'Apartheid est parti, mais il a réussi à vaincre le mal, en attendant que le sionisme, l'autre gangrène de l'humanité, soit lui aussi vaincu, abattu.

LAMAMRA

Le message de Mandela demeure «éternel»

Le message de libération et de résistance du leader sud africain Nelson Mandela, décédé jeudi, demeure «éternel», a affirmé vendredi à Paris le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

«Le message de Mandela demeure éternel. C'est un message de libération, de sacrifice, de résistance et de compter sur soi», a déclaré M. Lamamra à la presse en marge de la conférence de l'Élysée sur la paix et la sécurité en Afrique.

Le chef de la diplomatie algérienne a souligné que «l'œuvre de Nelson Mandela prouve surabondamment que lorsque les Africains

travaillent ensemble et consentent des sacrifices ensemble, ils ne peuvent que réaliser des victoires». Il a exprimé «toute l'émotion de l'Algérie» pour la perte de Mandela, rappelant que c'était «un des nôtres et que lui-même avait indiqué que c'était l'Armée de libération nationale (ALN) qui avait fait de lui un homme».

«Nelson Mandela avait reçu une première formation militaire auprès de l'ALN avant de prendre la tête de la résistance de l'ANC (Congrès national africain) contre le régime d'apartheid et avant d'être arrêté et placé en détention pendant 27 ans», a encore rappelé

M. Lamamra. «Depuis lors, l'Algérie a été le soutien le plus ferme et le plus constant de l'ANC dont de nombreux cadres ont utilisé soit des armes fournies par l'Algérie, soit des passeports pour voyager ou encore d'autres moyens pour contribuer à cette victoire historique sur l'apartheid et la discrimination raciale», a-t-il ajouté. M. Lamamra a souligné également qu'«aujourd'hui avec le peuple sud africain frère, nous prions pour le repos éternel de l'âme de Nelson Mandela et nous partageons pleinement le deuil du peuple sud-africain qui est celui de toute l'Afrique, mais aussi de l'humanité tout entière».

Le père de la nation arc-en-ciel tire sa révérence

Homme courage, symbole de résistance, un des leaders les plus engagés de son temps contre l'oppression et l'apartheid, Nelson Mandela est décédé jeudi soir à l'âge de 95 ans. Né le 18 juillet 1918, Rolihlahla Mandela, appelé affectueusement Madiba, a voué toute sa vie au combat pour une Afrique du sud multiraciale, dessinée aux couleurs de l'arc en ciel, comme rêvée par une majorité de sud africains. La Nation arc en ciel, formule inventée par l'évêque Desmond Tutu pour désigner une Afrique du Sud, réconciliée avec elle-même est, aujourd'hui, une réalité qui a fait croiser le destin d'un homme avec les rêves de toute une nation.

Depuis 1944, le destin de Mandela se confond avec celui de son pays et de son parti, l'ANC, qui a été ce creuset qui l'a façonné, d'abord en tant qu'avocat, privilégiant la non violence, ensuite en prédisant le Umkhonto we Sizwe, l'armée armée de l'ANC. Ce dernier est né après les massacres de Sharpeville, en 1960, et la répression qui s'était abattue sur les membres de l'ANC, dans la foulée de son interdiction. La trajectoire changeante de voie et ce fut alors le choix de la lutte armée. Ce choix amena Mandela à entreprendre nombre d'actions contre des objectifs civils et militaires, ce qui lui valut d'être arrêté en juillet 1963 et condamné aux travaux forcés pour perpétuité. Dans

les ténèbres qui l'enserraient à l'intérieur des geôles glaciale du régime de l'apartheid, il a continué à insuffler et raviver la flamme du combat contre la discrimination et l'injustice jusqu'à sa libération en 1990.

Un rapport particulier à l'Algérie

L'Algérie représentait beaucoup pour Mandela. Déjà en 1961, il prenait connaissance de la résistance du peuple algérien qui allait constituer pour lui un modèle de combat. L'African National Congress (ANC) avait, en effet, chargé Nelson Mandela de quitter clandestinement l'Afrique du Sud et de prendre contact avec des pays africains susceptibles d'aider le peuple sud-africain à s'affranchir du joug de l'apartheid.

Le premier contact de Nelson Mandela avec la révolution algérienne s'était établi, en 1961, au Maroc avec le représentant du GPRAL, le docteur Chawki Mostefai qui lui permit de relever les similitudes entre la lutte du peuple algérien et le combat de la majorité sud-africaine contre l'apartheid. Le soutien de l'Armée de libération nationale (ALN) s'était, entre autres, traduit par l'intégration de nombreux combattants de l'ANC dans les camps d'entraînement aux cotés des moudjahidines de l'ALN en Algérie où Mandela s'était rendu en 1962.



MARWAN BARGHOUTI Mandela est «bien plus qu'une inspiration» pour les Palestiniens

Le militant palestinien emprisonné en Israël, Marwan Barghouthi, a salué vendredi la mémoire de l'ex-président sud-africain Nelson Mandela, y voyant en lui «bien plus qu'une inspiration» pour les Palestiniens dans leur lutte pour l'indépendance.

«Vous êtes bien plus qu'une inspiration», affirme Marwan Barghouthi, s'adressant directement à Mandela dans ce texte écrit depuis la cellule 28 de la prison de Hadarim, en Israël, communiqué par l'organisation de libération de la Palestine (OLP).

Il rappelle les propos de Mandela selon lesquels «notre liberté est incomplète sans la liberté des Palestiniens». «Et de ma cellule de prison, je vous dis que notre liberté semble possible parce que

vous avez obtenu la vôtre», écrit Barghouthi.

«L'apartheid ne l'a pas emporté en Afrique du Sud et il ne l'emportera pas en Palestine», poursuit Marwan Barghouthi. «Je suis le combattant de la liberté, le négociateur et le faiseur de paix, le commandant militaire et l'inspirateur de la résistance pacifique, le militant infatigable et l'homme d'Etat», écrit-il.

Emprisonné depuis 11 ans, M. Barghouthi, un dirigeant du Fatah, le mouvement nationaliste du président palestinien Mahmoud Abbas, a été un des principaux animateurs de la deuxième Intifada palestinienne (2000-2005). Lors de la mort du dirigeant palestinien historique Yasser Arafat le 11 novembre 2004, il avait exhorté les Palestiniens à ne pas se décourager dans leur lutte pour un Etat indépendant.

Nelson Mandela avait rendu hommage à «l'un des plus remarquables combattants de la liberté de cette génération».

Mandela, premier président noir d'Afrique du Sud, avait effectué sa première visite dans les Territoires palestiniens en octobre 1999, quelques mois après avoir quitté le pouvoir. Dans un discours au Conseil législatif (Parlement) palestinien à Gaza en présence de Yasser Arafat, il avait exhorté les Palestiniens à ne pas se décourager dans leur lutte pour un Etat indépendant.

«Nous avons connu, nous aussi, des jours terribles, le sacrifice de camarades, et de fortes frustrations», dans le combat contre l'apartheid en Afrique du Sud, avait-il dit.

Nelson Mandela

Dates marquantes

Voici les dates marquantes dans la vie de Nelson Mandela, décédé jeudi soir à Johannesburg.

- 18 juillet 1918 : naissance dans la province du Cap oriental.
- 1939 : entre à l'Université de Fort Hare, alors unique université pour les Noirs.
- 1943 : devient membre du Congrès National Africain (ANC), qui lutte contre le pouvoir blanc.
- 1944 : rencontre et épouse Evelyn Mase, qui lui donnera deux fils et une fille.

Co-fonde avec Oliver Tambo la Ligue de la Jeunesse de l'ANC.

- 1952 : mène la «Campagne de défiance civile» contre l'apartheid, régime ségrégationniste institutionnalisé en 1948.

- 1956 : arrêté pour haute trahison. L'instruction du procès durera trois ans.

- 1961 : acquitté dans le procès pour haute trahison. Décembre : lance l'aile armée de l'ANC, dont il devient le commandant en chef.

- 1962 : arrêté et condamné à cinq ans de prison pour incitation à la grève,

et pour avoir quitté le territoire sud-africain sans autorisation.

- 1963 : le noyau dirigeant de l'ANC est arrêté dans son refuge de Rivonia (Johannesburg)

Mandela est inculpé de sabotage et haute trahison. Pendant le procès, il prononce son fameux discours sur la démocratie, «un idéal pour lequel je suis prêt à mourir».

- 1964 : Mandela et ses co-accusés sont condamnés le 12 juin à la prison à vie et envoyés sur l'îlot-bagné de Robben Island, au large du Cap.

- 11 février 1990 : libéré sans condition par le président Frederik Willem de Klerk.

- 1991 : élu président de l'ANC, supervise et dirige les négociations de la transition.

- 1993 : prix Nobel de la paix conjoint avec FW de Klerk.

- 1994 : premières élections multiraciales le 27 avril, victoire de l'ANC. Mandela est investi président de la République le 10 mai.

- 1999 : se retire de la présidence du pays, qui revient à Thabo Mbeki après la victoire de l'ANC aux deuxièmes élections démocratiques.

- 1999-2001 : assume la médiation du processus de paix au Burundi après le décès du médiateur tanzanien Julius Nyerere.

- 2003 : préside, au Cap, le premier d'une série de concerts internationaux au profit de la lutte contre le sida.

- 2004 : Mandela se retire de la vie publique.

AFRIQUE

La Conférence de l'Elysée sur la paix et la sécurité, un rendez-vous pour les pays africains

La Conférence de l'Elysée sur la paix et la sécurité en Afrique dont les travaux ont débuté hier à Paris, constitue un rendez-vous «important» pour les pays africains, a déclaré le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. Dans une déclaration à la presse en marge de cette conférence, M. Lamamra a indiqué que les dirigeants africains «sont aujourd'hui à l'Elysée, non seulement avec une liste de besoins, mais également en tant que partenaires à part entière, pour faire leur diagnostic de la situationsécuritaire et les remèdes appropriés». «La ligne directrice reste la solution africaine aux problèmes de l'Afrique avec l'appui du reste de la communauté internationale», a-t-il relevé. «Lorsque les Africains apportent des solutions à leurs problèmes sécuritaires, la lutte contre le terrorisme, la lutte contre le crime transnational organisé et l'immigration clandestine entre autres, c'est aussi des solutions aux problèmes européens», a-t-il souligné. «Aujourd'hui, nos partenaires internationaux qui n'ont pas toujours été avec nous pendant la guerre contre l'apartheid, sont à nos côtés pour la prise en charge des questions de paix et de sécurité qui affectent notre continent autant que le reste du monde», a encore expliqué M. Lamamra. Revenant sur la position de l'Algérie, M. Lamamra a réaffirmé que cette position «est absolument la même. C'est un membre essentiel de l'Union africaine (UA) et que cette position inspire considérablement la position de l'UA».

SELON M. MADJID BOUGUERRA

68 milliards de dollars pour 50 projets africains sponsorisés par le Népad à l'horizon 2020

50 projets africains sponsorisés par le Népad sont inscrits à l'horizon 2020 pour une valeur de 68 milliards de dollars, a indiqué, jeudi à Paris, le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra. Au total 50 projets sont sponsorisés par le Népad qui focalisé les débats de la Journée de partenariat économique entre la France et l'Afrique, organisée mercredi et à laquelle a pris part M. Bouguerra en tant que représentant de l'Algérie.

«Le Président du comité de suivi du Népad a axé son intervention sur les projets sponsorisés par cet organisme. Il s'agit de 50 projets inscrits à l'horizon 2020, pour un montant de 68 milliards de dollars», a précisé M. Bouguerra dans une déclaration à l'APS. «Le responsable au niveau du Népad a fait un long plaidoyer pour appeler à la contribution de la communauté internationale, en particulier celle de la France pour la réalisation des grands projets structurant du continent africain», a-t-il poursuivi. La réunion a regroupé, à la fois, les ministres des Finances et de l'Economie des pays africains et de la France et environ 560 chefs d'entreprises africaines, dont «4 grosses entreprises algériennes et françaises», a-t-il souligné. «Le débat a porté sur les modalités de coopération entre la France et les pays africains, entre le secteur privé africain et celui de la France, le secteur public africain et français pour engager les deux parties sur les modalités de partenariat économique bâti autour des grands projets sponsorisés par le Népad», a expliqué M. Bouguerra.

Une réunion des ministres des Affaires étrangères, à laquelle prendra part M. Ramtane Lamamra, était prévue pour jeudi. Cette dernière, qui précéde la conférence de l'Elysée sur la paix et la sécurité en Afrique prévue hier et aujourd'hui, se penchera sur les questions de sécurité et de paix dans le continent africain.

ALGÉRIE - FRANCE

Lamamra: «Un climat extraordinairement positif préside aux relations algéro-françaises»

Le ministre des Affaires étrangères, M. Ramtane Lamamra a déclaré mercredi soir dans la capitale française, que les entretiens qu'il a eus dans la journée avec son homologue français, Laurent Fabius, ont permis de constater qu'un climat «extraordinairement positif» préside aux relations algéro-françaises.

«Nous avons constaté qu'un climat extraordinairement positif, préside aux relations algéro-françaises, qu'il y a une densité dans les activités, un dynamisme dans les interactions et aussi une volonté politique très affirmée de régler les problèmes qui sont toujours posés dans les relations bilatérales», a affirmé le ministre à la presse algérienne, au siège de l'ambassade d'Algérie à Paris.

«Des progrès ont été accomplis», a-t-il assuré, ajoutant cependant que «beaucoup reste à faire» mais que la relation entre Paris et Alger «est prometteuse» et que le partenariat stratégique algéro-français «devient rapidement une réalité».

Le chef de la diplomatie algérienne a relevé également avoir constaté avec M. Fabius, «des progrès dans la mise en œuvre de ce partenariat» et que «beaucoup



de dossiers ont avancé».

Sur le motif de sa visite en France M. Lamamra, a expliqué que celle-ci s'inscrit dans le cadre de la première réunion du Comité intergouvernemental de haut niveau qui se tiendra à Alger le 16 et 17 décembre.

Cette réunion, a dit le ministre des Affaires étrangères est «elle-même une réunion d'évaluation des progrès accomplis en une année de mise en œuvre de la déclaration d'Algier», conclue entre les présidents Abdelaziz Bouteflika et François Hollande à la faveur de la visite d'Etat que celui-ci avait effectuée à Alger en décembre 2012.

Dans un communiqué, le Quai d'Orsay a de son côté indiqué que l'entretien entre les deux chefs de diplomatie,

marque «une étape supplémentaire dans le renouveau que connaît la relation bilatérale» depuis la visite d'Etat du président Hollande en Algérie. «Les progrès importants» accomplis depuis un an, notamment dans les domaines-clés du partenariat économique (dont l'énergie, les transports et l'agriculture) et de la coopération en faveur de l'éducation et de la jeunesse, ont également été salués à la faveur de cet entretien, a ajouté le communiqué du Quai d'Orsay.

Les principales questions régionales, dont «la gestion des frontières dans la zone sahélienne et les moyens de renforcer la lutte contre le terrorisme», ont également été évoquées lors de cet entretien qui a réuni les deux ministres à la veille du sommet de l'Elysée sur la paix et

ALGÉRIE - MAROC

Les relations entre l'Algérie et le Maroc ont besoin d'un climat positif pour s'améliorer

L'amélioration des relations entre l'Algérie et le Maroc est «tributaire d'un climat positif» et l'agression contre le consulat algérien à Casablanca «ne contribue malheureusement pas à créer un tel climat», a affirmé mercredi à Londres l'ambassadeur d'Algérie au Royaume-Uni, Amar Abba.

M. Abba intervenait dans le cadre d'une table ronde sur «Les relations entre le Maghreb et l'UE: défis et perspectives» organisée par le «Global Diplomatic Forum», qui a consacré une partie du débat aux relations algéro-marocaines. Le diplomate algérien a réfuté le caractère bilatéral du conflit du Sahara occidental, rappelant que le Maroc et le Front Polisario «ont, depuis longtemps, été clairement identifiés par le Conseil de Sécurité des Nations unies comme les deux parties au conflit».

Il a également rappelé que le conflit du Sahara occidental «est antérieur à la création de l'Union du Maghreb arabe (UMA) en 1989, les dirigeants maghrébins de l'époque ayant jugé que ce conflit ne constituait pas une entrave à la construction maghrébine».

Sur la question des frontières (algéro-marocaines), M. Abba a considéré que leur fermeture n'était pas un «état normal» et qu'il fallait «assainir les contentieux bilatéraux



en vue de leur réouverture», insistant sur l'importance pour les relations bilatérales d'évoluer dans un climat «positif» et «serein».

Il a, à cet égard, rappelé que l'Algérie avait proposé une méthode de travail sur la question, prévoyant notamment l'échange de visites ministérielles.

Sur les relations Maghreb-Union européenne (UE) et le potentiel d'intégration maghrébine, M. Abba a fait un tour d'horizon des différents programmes mis en place pour promouvoir la coopération entre les deux rives de la Méditerranée, rappelant le partenariat euro-méditerranéen lancé à Barcelone en 1995 ainsi que l'Union pour la Méditerranée (UpM), «plus centrée sur des projets structurants».

De même qu'il a mentionné les accords d'association avec la Tunisie, le Maroc et l'Algérie ainsi que la Politique Européenne de Voisini

nage. La table-ronde a regroupé les ambassadeurs d'Algérie, de Tunisie, de Libye et le secrétaire général du ministère marocain des Affaires étrangères ainsi que les députés conservateur Richard Ottaway et travailliste Ian Lucas.

Le forum a également sollicité le concours de Mme Susi Dennison, de l'European Council on Foreign Relations et du Dr Michael Willis, spécialisé dans les questions de la région à l'université d'Oxford.

Les participants maghrébins ont, à cette occasion, mis en exergue le potentiel «considérable» que recèle l'intégration maghrébine au bénéfice des peuples de la région et les nombreux facteurs historiques, géographiques, économiques, culturels, constituant autant d'atouts pour le succès de cette intégration.

La table ronde, ouverte aux questions des représentants d'ambassades européennes,

de la presse, des centres de recherches et des think tanks, s'est également penchée sur la «fragilité» de la transition en Tunisie et en Libye, après la chute des régimes de Ben Ali et de Gaddaïf.

L'ambassadeur de Tunisie a présenté la feuille de route des dirigeants tunisiens prévoyant la constitution d'un gouvernement de technocrates, l'adoption de la Constitution et l'organisation d'élections. De son côté, l'ambassadeur de Libye a tenu le régime de Gaddaïf pour responsable du chaos régnant dans son pays, rappelant, en outre, les manifestations «massives» de la population libyenne contre les milices, soulignant la nécessité de donner du temps à la Libye «pour construire des institutions fortes».

Pour leur part, les deux députés britanniques ont souligné l'«importance» pour leur pays mais aussi pour l'UE d'approfondir les liens avec le Maghreb et de renforcer la coopération avec les pays de la région, notamment en matière de sécurité. M. Ian Lucas, qui a plaidé en faveur d'une plus grande implication du Royaume-Uni au Maghreb, a tenu à mettre en valeur «la soif» des Algériens pour la langue et la culture anglaises et le potentiel de développement des universités britanniques au Maghreb.

ALGÉRIE - ÉTATS-UNIS

Ksentini: Les deux détenus algériens de Guantanamo «ne risquent rien» en Algérie

Les deux ressortissants algériens détenus à Guantanamo, dont les autorités algériennes viennent d'émettre un avis sans objection à la demande américaine de leur rapatriement, «ne risquent rien» en Algérie, a indiqué jeudi le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCPPDH), Me Farouk Ksentini.

«Les deux détenus algériens à Guantanamo ne risquent rien en Algérie, car ils ne sont coupables de rien», a affirmé à l'APS Me Ksentini, précisant qu'il n'y a «aucune anomalie» dans leur accueil en Algérie, «d'autant qu'ils jouissent de la nationalité algérienne».

«C'est tout à fait normal qu'ils soient rapatriés en Algérie, comme les autres détenus déjà libérés de Guantanamo et sur lesquels ne pèsent aucune charge», a-t-il ajouté, estimant le nombre de détenus algériens libérés de Guantanamo à plus de 10 personnes. Me Ksentini a relevé que la justice algérienne s'était «penchée justement» sur les cas de ces détenus libérés, en «toute souveraineté» et ils ont été acquittés, soulignant qu'il n'y avait rien dans leurs dossiers». «C'est une question de souveraineté de constater que des Algériens soupçonnés ailleurs de



terrorisme, soient mis à la disposition de la justice afin de lui permettre de jeter un coup d'œil sur leurs dossiers», a-t-il estimé, assurant que «comme leurs dossiers sont vides, ils rejoindront leur foyer tranquillement».

Interrogé sur le refus des deux détenus d'être rapatriés en Algérie par crainte de «subir des abus», préférant d'autres destinations, notamment la Bosnie ou le Canada, Me Ksentini a affirmé que leur peur était «injustifiée» et «inutile». «Ils ont des craintes injustifiées et inutiles. Ils n'encourent aucun danger. Ce sont des gens qui sont coupés de leur pays et qui ont perdu la notion des réalités (en Algérie) depuis longtemps. Ils ignorent que le pays vit la réconciliation nationale

depuis 2005», a-t-il noté. Les autorités algériennes ont émis un avis sans objection à la demande américaine de rapatriement vers l'Algérie, le 4 décembre 2013, de deux ressortissants algériens, les nommés Djamel Ameziane et Bensayah Belkacem, détenus à la base navale de Belkacem.

Sur la base des engagements convenus avec la partie américaine depuis 2007, et en conformité avec la pratique utilisée lors des transferts précédents de ce type, la prise en charge de ces ressortissants tant par les services spécialisés que par les instances judiciaires compétentes, est mise en œuvre en application des procédures légales en vigueur en la matière, a-t-on précisé de même source.

**RAPATRIEMENT DES DEUX DÉTENUS ALGÉRIENS DE GUANTANAMO
Alger rassure, Washington reconnaissante**

La décision algérienne d'accepter la demande américaine de rapatriement des deux détenus algériens de Guantanamo, a été saluée jeudi par les Etats-Unis au moment où la prise en charge des détenus algériens libérés, en application des procédures légales en vigueur, a été assurée par les autorités algériennes.

L'Algérie a émis un avis sans objection à la demande américaine de rapatriement, le 4 décembre 2013, des deux ressortissants algériens, Djamel Ameziane et Bensayah Belkacem, détenus à la base navale de Guantanamo. Les deux détenus, arrivés à Guantanamo en janvier 2002 parmi les premiers détenus arrêtés sur des soupçons de terrorisme après les attentats du 11 septembre 2001, et déclarés «libérables» en 2007, refusent d'être rapatriés en Algérie par crainte de «subir des abus» et préfèrent être transférés vers d'autres destinations, selon leurs avocats.

As propos, le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCPPDH), Me Farouk Ksentini, a estimé que la peur des deux détenus était «injustifiée» et «inutile», affirmant qu'ils ne risquent rien en Algérie».

«Ils ont des craintes injustifiées et inutiles. Il n'encourent aucun danger. Ce sont des gens qui sont coupés de leur pays et qui ont perdu la notion



des réalités (en Algérie) depuis longtemps. Ils ignorent que le pays vit la réconciliation nationale depuis 2005», a-t-il noté.

Il a tenu à affirmer qu'ils ne risquent rien en Algérie, car ils ne sont coupables de rien», précisant qu'il n'y a «aucune anomalie» dans leur accueil en Algérie, d'autant qu'ils jouissent de la nationalité algérienne. Me Ksentini a rappelé qu'il était «tout à fait normal qu'ils soient rapatriés en Algérie, comme les autres détenus déjà libérés de Guantanamo» dont le nombre dépasse les dix (10) personnes et sur lesquels «ne pèsent aucune charge» car la justice algérienne, a-t-il dit, s'était «penchée justement» sur leurs cas en «toute souveraineté».

Dans le même contexte,

la prise en charge des deux détenus, tant par les services spécialisés que par les instances judiciaires compétentes, sera mise en œuvre en application des procédures légales en vigueur, sur la base des engagements convenus avec la partie américaine depuis 2007 et en conformité avec la pratique utilisée lors des transferts précédents de ce type, selon les précisions d'une source proche du dossier. Par ailleurs, le département américain de la Défense a souligné dans un communiqué que «les Etats-Unis sont reconnaissants à l'égard du gouvernement algérien pour sa volonté de soutenir les efforts américains visant à fermer le centre de détention de Guantanamo Bay». Dans ce sens, le Pentagone a précisé que «les Etats-Unis ont coor-

donné avec le gouvernement algérien pour s'assurer que ces transferts soient opérés dans le cadre d'une sécurité appropriée».

La fermeture du centre de détention de Guantanamo, qui se trouve sur l'île de Cuba, est une des priorités du président Barack Obama qui a affirmé, à plusieurs reprises, qu'il restait pleinement engagé à fermer ce centre alors qu'il demeure encore confronté à un problème complexe pour réaliser cet objectif du fait des résistances du Congrès.

Ouvert en janvier 2002, dans le sillage des attaques terroristes du 11 septembre 2001, le centre de Guantanamo fait l'objet d'un bras de fer entre le président Obama et le Congrès, en raison notamment d'une loi élaborée et votée par cette institution parlementaire qui interdit que les détenus de Guantanamo soient transférés aux Etats-Unis, même pour y être traduits en justice, tandis que la plupart des pays d'origine des détenus (Yémen, Arabie saoudite, Afghanistan...) refusent de les recueillir du fait qu'ils sont soupçonnés de terrorisme.

La Maison-Blanche a indiqué, en novembre dernier, que l'Administration d'Obama continuera, dans la mesure du possible, à transférer les détenus qui ont été autorisés à aller vers d'autres pays et dont le nombre est, désormais, de 162 prisonniers.

ALGÉRIE - SAHARA

**OCCIDENTAL
Conférence internationale sur le droit des peuples à la résistance les 14 et 15 décembre à Alger**

Une conférence internationale sur «Le droit des peuples à la résistance: le cas du peuple sahraoui», se tiendra les 14 et 15 décembre à Alger, à l'initiative du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS) et de l'ambassade sahraouie à Alger, a indiqué jeudi, le CNASPS dans un communiqué.

Cette conférence se veut «une tribune pour reconnaître au peuple sahraoui, le droit de résister à l'occupation illégale de son territoire par le Maroc, dénoncer les violations massives et répétées des droits de l'homme au Sahara occidental par l'administration marocaine d'occupation et exiger de l'ONU que soit rapidement organisé un référendum d'autodétermination libre et transparent ainsi que le recommande dans de multiples résolutions, la communauté internationale», a-t-on précisé. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est «un droit inaliénable» reconnu par toute la communauté internationale, tel que stipulé dans la résolution 1514 adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies, le 14 décembre 1960, ont rappelé les organisateurs de la rencontre.

«Ce principe fondamental a trouvé sa pleine expression et a constitué une solution juste et historique pour beaucoup de pays africains colonisés, il y a de cela plus de 50 ans, leur permettant une naturelle émancipation et l'accès à la dignité», a souligné la même source, déplorant, cependant que le Sahara occidental «constitue le dernier pays colonisé sur le continent africain». «Voilà maintenant 40 ans que le peuple sahraoui, dont le territoire est colonisé depuis 1884, peuple pacifique par nature et par excellence, lutte pour qu'il puisse exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à choisir librement son destin, alors que ce droit lui est reconnu unanimement par toutes les instances internationales (ONU, Union africaine, Union européenne...), a-t-on rappelé. Dans les territoires occupés du Sahara occidental, les Sahraouis sont «quotidiennement», exposés à la «répression sauvage» des autorités d'occupation, ont encore déploré les organisateurs, ajoutant qu'ils sont également «victimes d'arrestations arbitraires et de parades de procès, pendant que de nombreux cas de tortures ont été vérifiés».

NIGERIA

Le gouvernement s'engage à mettre fin aux menaces terroristes

Le vice-président nigérian Mohammed Namadi Sambo s'est engagé à mettre fin aux menaces à la sécurité posées par les groupes armés Boko Haram et Ansaru, ont rapporté jeudi des médias. M. Sambo a tenu ces propos mercredi lors de la réception d'une délégation américaine de haut rang pour une visite de travail dirigée par la secrétaire adjointe au Bureau des affaires africaines Linda Thomas-Greenfield, selon le site internet du journal local Premium Times. M. Sambo a déclaré que le gouvernement fera tout son possible pour mettre fin aux problèmes de sécurité dans la partie nord-est du pays, soulignant qu'en plus des actions militaires, d'autres mesures ont également été prises pour résoudre les problèmes socio-économiques de la région. Les Etats-Unis ont inscrit le mois dernier les groupes Boko Haram et Ansaru dans leur liste des organisations terroristes étrangères. Le Boko Haram s'avère être la plus grande menace pour la sécurité dans le pays de l'Afrique de l'Ouest. Depuis le lancement de son insurrection en 2009, des milliers de personnes ont été tuées. Ansaru est un groupe dissident du Boko Haram. Il a enlevé et tué sept travailleurs étrangers en mars dernier.

APS

Programme du samedi 7 décembre 2013

TF1

06h30 Magazine jeunesseTFou
08h10 Magazine de télé-achatTéléshopping samedi
10h10 Série dramatiqueAu nom de la vérité
10h35 Série dramatiqueAu nom de la vérité
11h05 Magazine de sociétéTous ensemble
12h00 JeuLes douze coups de midi
12h45 Météo
12h50 Magazine sportifL'affiche du jour
13h00 Journal
13h20 Magazine de reportagesReportages
15h15 Série fantastiqueGhost Whisperer
15h18 Série fantastiqueGhost Whisperer
16h05 Série fantastiqueGhost Whisperer
16h55 Série fantastiqueGhost Whisperer
17h55 Magazine de sociétéTous ensemble
18h45 Magazine de reportages50mn Inside
19h50 Magazine de sociétéLà où je t'emmènerai
19h55 Météo
20h00 Journal
20h30 Magazine de la décorationDu côté de chez vous
20h35 Météo
20h40 Série humoristiqueNos chers voisins
20h50 DivertissementElection de Miss France 2014Inédit
00h15 Série hospitalièreGrey's Anatomy77
01h00 Série hospitalièreGrey's Anatomy77
01h45 Série hospitalièreGrey's Anatomy77
02h40 Magazine de reportagesReportages
03h50 ChasseTrès chasse, très pêche
04h20 ClipsMusiques
04h50 Magazine de la natureSur les routes d'Ushuaïa

2

08h00 Emission spécialeTéléthon 2013
12h45 Magazine de servicesPoint route
12h55 Météo 2
13h00 Journal
13h20 Magazine d'actualité13h15, le samedi...
13h55 Météo 2
14h00 Emission spécialeTéléthon 2013
15h35 Série policièreCold Case : affaires classées77
16h30 SportRacing Métro 92 (Fra) / Harlequins (Ang)
18h40 Emission spécialeTéléthon 2013
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h40 LoterieTirage du Loto
20h42 Magazine de l'environnementEmission de solutions
20h43 Météo 2
20h45 Emission spécialeTéléthon 2013
22h30 Emission spécialeTéléthon 2013 (2e partie)
01h45 FootballCôté Match
02h14 Météo 2
02h15 Magazine musicalAlcaline le mag
03h10 SociétéDans le secret de...
04h05 NatureLe colosse des mangroves
04h30 DécouvertesLe temple des rats sacrés

3

07h39 Série d'animationNinjago
08h06 Série d'animationNinjago
08h30 Magazine jeunesseSamedi Ludo
08h34 Dessin animéTortues Ninja
09h01 Série d'animationScooby-Doo, Mystères Associés
09h22 Série d'animationScooby-Doo, Mystères Associés
09h48 Dessin animéLes Dalton
09h56 Dessin animéLes Dalton
10h03 Dessin animéLes Dalton
10h16 Dessin animéLes lapins crétins : invasion
10h23 Dessin animéLes lapins crétins : invasion
10h29 Dessin animéLes lapins crétins : invasion
10h36 Série d'animationLes as de la jungle
10h37 Série d'animationLes as de la jungle
10h38 Série d'animationLes as de la jungle
10h50 Magazine éducatifC'est pas sorcier
11h20 Magazine du consommateurConsomag

11h25 Météo
11h30 Magazine régionalLa voix est libre
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h50 Magazine animalier30 millions d'amis
13h25 Divertissement-humourLes grands du rire
15h00 En course sur France 3
15h20 LoterieKeno
15h25 Emission spécialeTéléthon 2013
18h45 Magazine politiqueExpression directe
19h00 19/20 : Journal régional
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportifTout le sport
20h15 Série d'aventuresZorro77
20h45 Téléfilm dramatiqueLe bal des secrets77Inédit
22h35 Téléfilm dramatiqueLe bal des secretsInédit
00h35 Météo
00h40 Soir 3
01h00 OpéraRienzi, le dernier des tribuns
04h00 SantéSida, la guerre de 30 ans

CANAL+

08h00 Série policièreTunnel77
08h45 Série policièreTunnel77
09h33 DivertissementDans la bouche...
09h35 Court métrageL'aurore boreale
09h50 ThrillerArbitrage77
11h30 Magazine musicalAlbum de la semaine
12h00 Série humoristiqueCasting(s)
12h05 La météo
12h10 DivertissementClique
12h45 Magazine d'actualitéLe tube
13h40 Magazine d'actualitéL'effet papillon
14h20 MultisportsSamedi sport
14h25 SportClermont-Auvergne (Fra) / Llanelli (Gal)
15h10 CivilisationsLes animaux sacrés des pharaons
16h05 VoyageTransindonésienne, de Sumatra à Bali
17h05 AnimalierDrôles de couples
18h00 VoyageJ'irai dormir chez vous
19h10 Salut les Terriens !
20h25 Divertissement-humourMade in Groland
20h53 Magazine du cinémaA propos du film
20h55 Film policierEnd of Watch77
22h40 RugbyJour de rugby
23h10 FootballJour de foot
oohoo Magazine pornographiqueLe journal du hard
ooohoo Film pornographiqueSoirée d'adultères
01h55 ThrillerWasteland77
03h30 DrameOmbline77

M6

07h50 Magazine de télé-achatM6 boutique
10h10 Magazine du cinémaCinésix
10h20 Magazine culinaireNorbert et Jean : le défi
11h30 Magazine culinaireNorbert et Jean : le défi
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 JeLe meilleur pâtissier
15h20 Magazine de sociétéC'est ma vie
16h00 Magazine de sociétéC'est ma vie
17h30 Magazine du show-bizMust célébrités
18h40 Magazine de servicesUn trésor dans votre maison
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Série humoristiqueScènes de ménages
20h50 Série fantastiqueOnce Upon a TimeInédit
21h40 Série fantastiqueOnce Upon a Time
22h30 Série fantastiqueOnce Upon a Time77
23h20 Série policièreBones
oohoo Météo
oohoo PokerEuropean Poker Tour
o2h10 ClipsM6 Music

La sélection

TF1

20h50
Election de Miss France 2014

Résumé

En direct du Zénith de Dijon, Jean-Pierre Foucault et Sylvie Tellier orchestrent l'élection de Miss France 2014, placée sous la présidence de Garou. Les 33 candidates seront plongées dans un univers féerique. Elles rendront hommage à «Alice au pays des merveilles», aux «Mille et Une Nuits» et aux personnages des contes de notre enfance. Tour à tour vêtues de robes de mariée, de robes-fourreaux, de maillots de bain une et deux pièces, elles se présenteront aux jurés, au public et aux téléspectateurs au gré des plusieurs tableaux. Les cinq finalistes défileront en robes haute couture griffées Nicolas Fafiotte. Lors de la première phase de l'élection, le public pourra voter en direct et en même temps que le jury. Puis, lors de la phase finale, seuls les votes du public compteront. Qui succédera à Marine Lorphelin, Miss France 2013 ?

2

20h45
Téléthon 2013

Résumé

C'est le sprint final pour cette édition 2013 du Téléthon, lancée la veille à 18h50. Place au spectacle et à la bonne humeur. En présence de Patrick Bruel, parrain de la manifestation cette année, Sophie Davant et Nagui accueillent sur le plateau des malades, de nombreux artistes, des scientifiques et des bénévoles. Les trois fanfares qui ont sillonné la France pendant trente heures sont de retour. Cali, Bénabar et Marina interprètent le titre «L'Arc-en-ciel», qui sera disponible au téléchargement au profit du Téléthon. Au cours de la soirée, les animateurs font régulièrement le point sur l'évolution des promesses de dons. En 2012, le compteur avait atteint 81 065 238 euros. Les sommes récoltées servent à financer des projets de recherche sur les maladies génétiques.



3

20h45

Le bal des secrets



Résumé

Alice retourne dans son village de Balzance 18 ans après l'avoir quitté. Elle y retrouve sa mère Rose, avec qui elle entretient de mauvaises relations, mais aussi son frère Christian et son ancien fiancé, Jean-Marie Lepelletier. L'arrivée d'Alice tombe mal. Sa mère tente de persuader Jean-Marie de céder ses terres à son fils, Jean-Marie, qui connaît de sérieuses difficultés financières, espérant pourtant beaucoup de l'héritage de son oncle, un photographe, qui vient de mourir. Or le testament est clair. Les biens et la maison de cet unique parent iront à la paroisse, alors que l'homme était athée. Cet événement ravive, au sein du village, un terrible souvenir...



CANAL+

20h55

End of Watch

Résumé

Officiers de police à Los Angeles, Brian Taylor et Mike Zavala passent leurs journées à patrouiller dans les rues de leur secteur, un des quartiers les plus mal famés de la métropole. Grands amis, ils ont choisi de filmer leurs interventions pour un projet de documentaire. Un jour, lors d'un contrôle de routine qui manque de mal tourner, ils arrêtent un homme et trouvent, dans son véhicule, des armes et une importante somme d'argent. Ils comprennent que leur prise appartient à un cartel mexicain. A partir de ce moment, les vies des deux policiers sont mises à prix par les criminels, qui veulent se venger. Brian et Mike n'en continuent pas moins leur travail...

M1

20h50

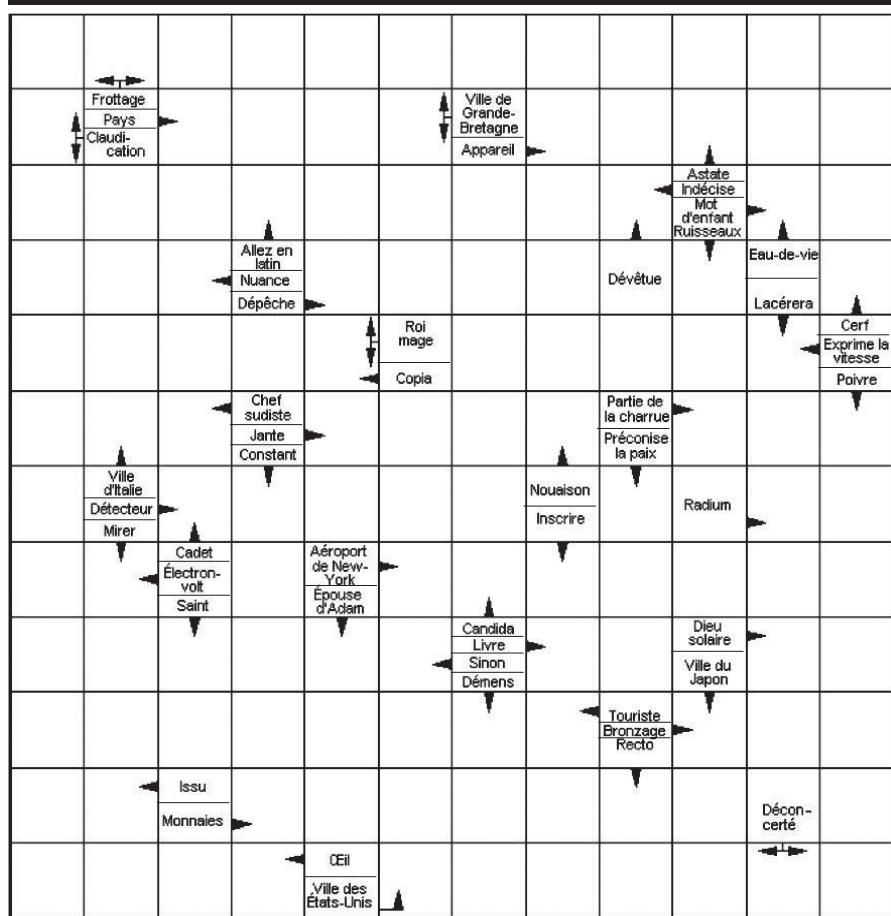
Once Upon a Time

Résumé

Pour mieux comprendre la relation qui unit Rumplestiltskin à Cora, retour sur leur rencontre au Royaume enchanté. Cora, fille d'un meunier vantard, s'initie à la magie noire aux côtés de Rumplestiltskin pour apprendre à transformer la paille en or et épouser ainsi le fils du roi Xavier. A Storybrooke, Mary Margaret entreprend de retrouver le cœur de Cora pour l'empêcher de tuer Gold, qu'elle a aimé par le passé, ce qui ferait d'elle la nouvelle Ténèbreuse...



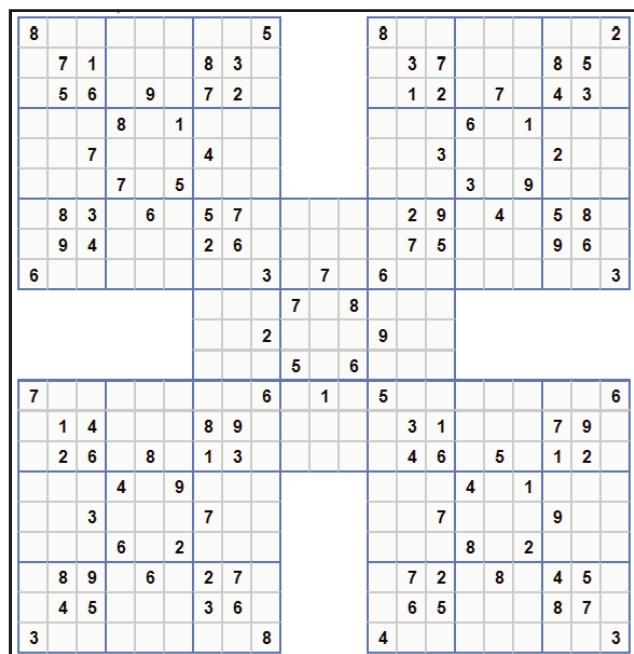
Mots fléchés n°445



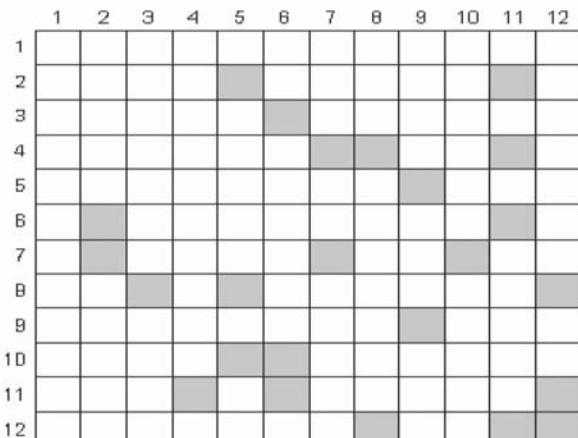
Samouraï-sudoku n°445

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°445



Horizontalement :

- Relative à la grammaire
- Peu commun - Attachment
- Vipère - Avoir l'attention arrêtée par un détail qui choque
- Liber du tilleul - Symbole chimique de l'antimoine
- Spécialiste des voies urinaires - Atome
- Jeunes filles
- Transpirer - Argent - Petit cube
- Serti à lier - Massacré, tué
- Petit mât - Adverbe de lieu
- Dieu de l'amour - Imaginaire
- Sans tache - Sécrète l'urine (plur.)
- Témoignage d'une victoire - Police du parti nazi

Verticalement :

- Bénévolement
- Effleurer - Peser l'emballage d'une marchandise dont le poids est à déduire de la masse brute
- Pieds (argot) - Pou (argot)
- Superlatif de bonnes
- Ordinateur totalement compatible - Interjection
- Or - Inspiratrice d'un artiste
- Trinitololuème - Note de musique - Premier magistrat municipal
- Trois - Couche d'alliage sur un objet étamé
- Oiseaux de basse-cour - Le moi - Du verbe rire
- Dieu de la mort - Relations
- Mort de quelqu'un
- Fausse, inexacte - Pronom personnel

Proverbes

Il ne faut pas sous-estimer ses adversaires et plus généralement il ne faut pas se considérer au centre de la terre.

Proverbe algérien

Le présomptueux devient raisin sec avant d'avoir été raisin mûr.

Proverbe berbère

Le chas d'une aiguille est assez grand pour deux ; le monde est trop étroit pour deux ennemis.

proverbe arabe

Cela ne sert à rien de devenir un jour l'homme le plus riche du cimetière

Proverbe français

C'est arrivé un 7 décembre

1741 : renversement du tsar Ivan VI par un coup d'État.

1848 : Manuel Isidoro Belzu devient Président de la République de Bolivie.

1865 : traité d'union entre la France et la principauté de Monaco.

1917 : indépendance de la Finlande.

1921 : signature du traité anglo-irlandais.

1928 : massacre des bananeraies en Colombie.

1986 : ouverture du musée d'Orsay.

1998 : élection d'Hugo Chávez à la Présidence vénézuélienne.

Célébrations :

- Fête de la saint Nicolas, célébrée dans de nombreux pays d'Europe du Nord et de l'Est : Allemagne, Autriche, Belgique, Croatie, France (nord et nord-est), Luxembourg (Kleeschen), Pays-Bas (Sinterklaas), Pologne (Święty Mikołaj), République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Suisse.

- Argentine : Día Nacional del Gaucho (Journée nationale du gaucher).

- Canada : Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.

- Espagne : Día de la Constitución Española (Jour de la Constitution), fête nationale commémorant le référendum de 1978 qui a approuvé la constitution actuelle.

CAN-2014 DE HANDBALL

Le président de la CAHB «satisfait» de l'évolution des préparatifs de l'édition d'Alger

Le président de la Confédération africaine de handball (CAHB), Mansourou Arémou, s'est félicité jeudi soir à Alger de l'évolution des préparatifs de la coupe d'Afrique des nations-2014 (messieurs et dames), prévue à Alger du 15 au 26 janvier prochain, grâce notamment de la «grande mobilisation» du comité d'organisation local qui s'active pour faire de ce rendez-vous une totale réussite.

«Je suis heureux et fier de voir tout ce travail et cette volonté algérienne pour faire de la CAN-2014 une totale réussite. La CAHB constate avec admiration les efforts du comité d'organisation local (COCAN) pour accomplir sa mission comme il se doit», a déclaré M. Arémou lors d'une conférence de presse animée à l'Office du complexe Mohamed-Boudiaf d'Alger, en début de soirée juste après une réunion de travail au sujet des droits de retransmission télévisées de la compétition.

Le patron de l'instance continentale, en visite à Alger depuis mercredi, effectue des tournées d'inspection aux différents sites de compétition retenus pour la 21^e CAN, et qui s'achèveront aujourd'hui. Jeudi matin, il s'était rendu à la salle Harcha-Hacène, à la Coupeole du 5 juillet et à la salle OMS de Chéraga, se montrant «très satisfait» de l'état



d'avancement des préparatifs. «Nous souhaitons que tout sera fin prêt avant la fin de l'année 2013 pour que les dix premiers jours du mois de janvier soient réservés aux derniers réglages, car les délégations sont attendues en Algérie à partir de 14 janvier», a-t-il dit.

Les droits TV: une question «à éclaircir» ce week-end. Concernant les droits de retransmission télévisée, M. Arémou a rappelé que la CAHB les a cédés à une entreprise française, Enjoy TV, précisant que des «négociations techniques» avec les représentants de la télévision algérienne sont en cours. Une réunion de plus de trois heures entre les différentes parties (CAHB-FAHB-EPTV) n'a pas été suffisante pour que tout le monde soit

satisfait. «Cette question a été traitée entre la CAHB et la Fédération algérienne. Les négociations se poursuivent avec la Télévision nationale du pays hôte sur des aspects purement techniques. Des solutions à tous les problèmes seront trouvées avant la fin de mon séjour à Alger», a assuré le premier responsable de l'instance africaine de handball. D'autre part, M. Arémou est revenu sur la crise qui avait secoué le handball algérien durant les deux dernières années. «Le handball en Algérie a connu des moments difficiles. La situation s'est nettement améliorée. Ce que je souhaite, c'est que le handball algérien qui a marqué l'histoire du jeu à sept sur le plan continental et mondial, retrouve son standing. La CAN-2014 est une belle occasion pour rassembler la famille du handball algérien et amorcer un nouveau départ», a-t-il conclu. M. Arémou visitera vendredi les sites d'hébergement des sélections africaines et des officiels. L'hôtel Safrir Mazafraen a été retenu pour les équipes, alors que les officiels seront logés à l'hôtel des «Abbasides» de Palm Beach (Zéralda). Onze paires d'arbitres IHF, dont une européenne, dirigeront les matchs de la CAN-2014. Une paire algérienne complétera le staff arbitral, selon les responsables de la CAHB.

MARATHON DE SINGAPOUR

Un pâtissier vainqueur par tricherie en courant seulement 6 km

Un chef pâtissier surprenant et facile premier des coureurs singapouriens du marathon de Singapour, a avoué jeudi avoir triché, en courant... 6 km. Tam

Chua Puh, 43 ans, avait surpris tout le monde en devançant de plusieurs minutes les meilleurs spécialistes locaux, dimanche dernier, parcourant la dis-

tance en 2 heures et 46 minutes. Mok Ying Ren, qui faisait figure de favori au sein des Singapouriens, a lui terminé la course en 2 heures et 54 minutes. L'exploit du chef pâtissier est en réalité factice puisqu'il a avoué n'avoir couru que 6 des 42,195 km, avant de prendre un raccourci en raison de douleurs aux genoux et de se replacer sur le chemin peu avant la ligne d'arrivée. Les organisateurs l'ont disqualifié après s'être aperçus qu'il ne s'était pas présenté aux points de passage obligatoires. Et Tam Chua Puh n'en est pas à sa première roubardise. Lors des deux marathons précédents il a précisé s'être arrêté à mi-parcours, avoir grimpé dans une camionnette de l'assistance médicale et en être descendu avant l'arrivée pour franchir en courant la ligne. Le marathon a été remporté par le Kényan Luka Kipkemboi Chelimo en 2 heures et 14 minutes.

JO-2016

Le président du CIO se rendra au Brésil pour voir les avancées

Le président du Comité international olympique (CIO) Thomas Bach a annoncé mercredi qu'il se rendrait au Brésil dans les prochains mois pour voir où en est le chantier olympique des Jeux de Rio de 2016. Selon le patron du CIO, les experts de l'instance olympique qui se sont rendus sur place récemment ont rapporté «de gros progrès». «Le comité d'organisation fonctionne bien mais de l'autre côté, il n'y a pas de temps à perdre, cela nécessite donc les efforts de toutes les parties prenantes, pas seulement du comité d'organisation mais aussi des différents niveaux de gouvernement et le CIO est prêt à assurer une coopération la plus efficace possible entre toutes les composantes. C'est pourquoi j'ai l'intention de me rendre au Brésil dans les prochains mois», a expliqué Thomas Bach lors d'une conférence de presse téléphonique.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE GOAL-BALL L'Algérie affronte le Maroc en demi-finale

La sélection nationale algérienne de goal-ball s'est qualifiée en demi-finale du 6^e Championnat d'Afrique des nations qui se déroule à Nairobi jusqu'au 8 décembre, après avoir terminé leader le premier tour.

Les hommes du sélectionneur Mohamed Bentahar affronteront, cet après-midi, le Maroc, pour une place en finale, prévue dans la soirée du même jour (selon le règlement international de la discipline). La seconde demi-finale opposera l'Egypte au Rwanda. Au premier tour auquel ont participé cinq autres nations : Egypte, Rwanda, Ghana, Maroc et Kenya (pays hôte), les coéquipiers du capitaine Mohamed Mokrane ont remporté avec brio, leurs cinq matchs : face au Ghana (10-0), au Maroc (13-3), au Kenya (10-0), à l'Egypte (9-3) et au Rwanda (10-0). Le Maroc, avec deux autres défaites face à l'Egypte (13-3) et le Rwanda (15-10), termine 4^e de la poule, et sera donc opposé à l'Algérie.

Dans l'autre demi-finale, l'Egypte avec quatre succès et une défaite contre l'Algérie, affrontera le Rwanda qu'elle avait battu au tour préliminaire (10-0). «Je crois que les choses sérieuses commencent avec la demi-finale qui nous opposera au Maroc qu'on avait battu avec dix buts d'écart 13-3 (selon le règlement de la discipline goal-ball, le match d'une durée de douze minutes par mi-temps +2 périodes+, peut s'arrêter avant terme, si l'écart atteint dix buts). Je sais que ce match ne sera pas aussi facile que celui du tour précédent, mais on est tenu de prendre très au sérieux tous nos adversaires, jusqu'à la finale», a déclaré M. Bentahar.

Lors du tour préliminaire, l'entraîneur national avait fait tourner son effectif, selon la physionomie des matchs permettant à ses six joueurs d'avoir un temps de jeu appréciable et participer aux succès de l'équipe. «On est venu au Kenya avec l'unique objectif de défendre notre titre africain acquis lors de la dernière édition au Caire en 2009.

Pour l'instant on poursuit notre bon chemin, mais il faut que les joueurs gardent cet esprit de gagneurs et jouer à fond cette demi-finale qui nous ouvre la porte du championnat du Monde en 2014», a conclu l'entraîneur de l'équipe nationale.

Solution Samurai-sudoku N°444

1	5	2	3	7	6	8	4	9
9	6	7	8	5	4	1	3	2
8	4	3	1	2	9	7	6	5
3	9	4	6	1	7	5	2	8
5	1	6	9	8	2	3	7	4
2	7	8	4	3	5	6	9	1
4	2	5	7	6	1	9	8	3
6	8	9	5	4	3	2	1	7
7	3	1	2	9	8	4	5	6

3	4	8	6	1	9	5	7
5	6	7	2	4	6	9	8
1	9	8	3	7	5	6	4
6	2	1	9	7	8	4	3
7	8	4	2	5	3	1	9
9	5	3	1	4	6	2	7
6	7	5	4	3	2	9	8
8	2	3	9	6	8	1	7

Solution Mots Croisés N°444

FLUORESCENCE	RIVIERE■NIAS
ANUS■III■DRA	N■LEANDRE■MU
KRAAL■EAQUE■	EY■UPAS■URNE
NEF■IL■AIS■X	S■AIN■IMPUNI
TABLIER■ELUS	ECLISSER■I■T
IRE■MONTANTE	NESLE■ELAEIS

Solution Mots Fléchés N°444

PALISSADIQUE	INUSUEL■DURS
NAGER■UNIE■S	ATERIEN■OBEI
CE■AMR■STERE	OXONIUM■ECRU
TIN■SPICS■A	HECT■TEL■OTE
E■LAVIT■AMIE	QUEUSOT■COQS
UN■D■NEON■UT	EIDERS■HEBEI

CÉLÉBRATION DU 11 DÉCEMBRE 1960

Un match de gala entre anciennes gloires algériennes mercredi au stade du 20-Août

Un match de gala auquel participeront des anciens joueurs du CR Belouizdad de différentes générations ainsi que des ex-stars du football algérien aura lieu mercredi prochain au stade du 20-août (Alger) à l'occasion de la commémoration des manifestations du 11 Décembre 1960, a appris l'APS vendredi auprès des organisateurs de la rencontre. «Des invités de marque» assisteront à ce rendez-vous, ajoute la même source, qui promet également des «surprises» en marge du match devant être arbitré par l'ancien referee international,



Salim Oussaci. Cet événement placé sous le slogan «Belouizdad n'oublie pas ses enfants», et dont les initiateurs sont des supporters du CRB, sera également mis à profit

pour honorer quelques figures emblématiques ayant écrit en lettres d'or l'histoire du club de Ligue 1 algérienne, notamment en début des années 1970. La direction de la formation des Rouge et Blanc de la capitale ainsi que le sponsor majeur de l'équipe et les autorités communales de Belouizdad, contribuent, pour leur part, dans la réussite de ce match gala, font savoir au passage les initiateurs de l'événement, qui souhaitent une présence massive des supporters à la rencontre qui débutera à 13h30.

USM ALGER

Résiliation «imminente» du contrat de l'attaquant Benaldjia

L'attaquant, Mehdi Benaldjia, devrait être le premier joueur libéré par l'USM Alger lors du mercato d'hiver qui sera ouvert le 15 courant, a appris l'APS vendredi auprès d'une source responsable au club de Ligue 1 algérienne de football. De retour du prêt du CR Belouizdad (L1, Algérie) où il a réalisé une bonne saison, selon les spécialistes, l'ex-attaquant international olympique n'a pas été beaucoup utilisé par le staff technique des Rouge et Noir de la capitale depuis le début de cet exercice. Cette situation l'a fait sortir de ses gonds après le derby contre son ex-club le CRB, en s'illustrant dans les vestiaires par un

comportement jugé «inadmissible» par le nouvel entraîneur français, Hubert Velud, qui a décidé de l'écarte de son effectif. Depuis, le joueur ne s'entraîne plus avec ses coéquipiers, et est également en passe de devenir «un fardeau pour le club sur le plan financier», puisqu'il perçoit un salaire avoisinant 1 million de dinars, selon la même source. L'unanimité a été ainsi faite sur la nécessité de résilier son contrat pour lui permettre de rejoindre une autre formation, même si aucune proposition officielle n'est encore parvenue à la direction que préside, Ali Haddad, précise-t-on de même source.

TRANSFERT

Garzitto, limogé du CSC, évoque un contact avec un autre club de la Ligue 1

L'entraîneur franco-italien, Diego Garzitto, démis de ses fonctions aux commandes techniques du CS Constantine, a indiqué vendredi qu'il songeait déjà à sa prochaine destination après avoir reçu quelques offres, dont une d'un club de Ligue 1 algérienne de football. «Tout indique que la séparation avec le CSC est consommée, mais j'attends toujours qu'on mette un terme à notre collaboration d'une manière légale. A propos de ma prochaine destination, je n'en fais pas de soucis, puisque les offres ne me manquent pas», a déclaré Garzitto à l'APS.

Prié de dévoiler les noms des clubs intéressés par ses services, le désormais ex-entraîneur de la formation phare de Cirta a préféré ne pas souffler mot, se contentant de préciser que parmi les offres reçues, il y en a une d'un club de Ligue 1 algérienne.

«Tant que je n'ai pas encore tout réglé avec le CSC, je ne peux rien avancer à ce sujet», a expliqué l'ancien champion d'Afrique avec TP Mazembe (RD Congo), qui n'a ni confirmé, ni infirmé les informations le donnant proche de l'ES Sétif où l'entraîneur français, Cristian Lang est sur un siège éjectable, même s'il s'est montré «enthousiaste» à l'idée de poursuivre dans le championnat algérien. Après un début de saison tonitruant, le CSC marque le pas depuis quelques journées. Il reste sur une sévère défaite sur le terrain de l'ASO Chlef (3-0) samedi passé pour le compte de la 13^e journée du championnat.

La crise de résultats que connaît le club s'explique, selon les observateurs, par les conflits internes ayant opposé au départ l'entraîneur, au directeur sportif, Mohamed Boulhabib, avant qu'ils ne s'élargissent aux joueurs.

La direction du CSC, réunie jeudi a décidé de mettre officiellement fin à la mission de son coach, tout en l'invitant à négocier la résiliation à l'amiable de son contrat qui allait expirer en fin de saison.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI OUZOU
CONSERVATION DES FORÊTS
15 RUE LAMALI AHMED TIZI OUZOU

PREMIERE MISE EN DEMEURE

L'entreprise ETB/TCE/ETUHP/ETF IDER, éitant domicile BENI HAMAD SAHARIDJ M'CHEDELLAH , wilaya de BOUIRA titulaire de la convention n°12/226/09 du 27/10/2009 portant réalisation des travaux de reboisement de chêne liège (50 HA) est mise en demeure de procéder à l'installation des tubes grillagés pour les plants de chêne liège dans un délai de 10 jours, faute de quoi la conservation des forêts de la wilaya de Tizi-Ouzou, sise à 15 rue Lamali Ahmed procédera à la résiliation de la convention aux torts exclusifs de l'entreprise, conformément à l'article n° 112 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010, modifié et complété, suivie de mesures coercitives à l'encontre de l'entreprise.

DK NEWS

Anep : 553 821 du 07/12/2013

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI OUZOU
CONSERVATION DES FORÊTS
15 RUE LAMALI AHMED TIZI OUZOU

PREMIERE MISE EN DEMEURE

L'entreprise ETB/TCE/ETUHP/ETF IDER, éitant domicile BENI HAMAD SAHARIDJ M'CHEDELLAH , wilaya de BOUIRA titulaire de la convention n°08/SEPPT/10 du 30/06/2010 portant réalisation des travaux de reboisement de chêne liège (50 HA) est mise en demeure de procéder à l'installation des tubes grillagés pour les plants de chêne liège dans un délai de dix jours, faute de quoi la conservation des forêts de la wilaya de Tizi-Ouzou, sise à 15 rue Lamali Ahmed procédera à la résiliation de la convention aux torts exclusifs de l'entreprise, conformément à l'article n° 112 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010, modifié et complété, suivie de mesures coercitives à l'encontre de l'entreprise.

DK NEWS

Anep : 553 823 du 07/12/2013

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI OUZOU
DAÏRA DE LARBAAA-NATH-IRATHEN
COMMUNE D'IRDJEN
N° : /SAD/2013

AVIS DE RECRUTEMENT

La commune d'Irdjen, pour les besoins de ses services, organise des concours de recrutements externes par voie de concours sur titre, concernant les grades ci-après :

N°	Grade	Nbre de postes vacants	Diplôme ou titre exigé	Lieu d'affectation
01	Attaché principal de l'administration territoriale	01	Diplôme d'étude universitaire appliquée ou d'un titre reconnu équivalent dans l'une des spécialités ci-après : Gestion publique, droit du travail, droit des relations économique internationale, commerce internationale, gestion des ressources humaines, commercialisation, et psychologie.	
02	Attaché de l'administration territoriale	01	Titre baccalaureat a ayant accompli avec succès deux (02) année d'enseignement ou de formation supérieurs dans l'une des spécialités ci-après : Science juridique et administrative, science économique, science financier, science commerciale, science de gestion, science politique et relation internationale, sociologie, pédagogie, science de l'enseignement et de la communication, science islamique, gestion publique, droit des affaires droit des relations économiques internationales.	
03	Ingénieur d'état de l'administration territoriale en gestion technique et urbaine.	01	Titre baccalaureat a ayant accompli avec succès deux (02) années d'enseignement ou de formation supérieurs dans l'une des spécialités ci-après : 1- génie civil (option construction civile et industrielle, option structures, option voirie et réseau divers option technique de la construction, option exploitation et aménagement des travaux, option gestion de l'eau et de l'assainissement urbain, option infrastructures urbaines, option réhabilitation du vieux bâti) 2- géographie (option aménagement urbain, option technique urbaine) 3- équipement technique et installation de bâtiment 4- travaux publics- topographie- hydraulique- électricité générale-électrotechnique- mécanique générale- gestion et techniques urbaines - aménagement urbain- aménagement rural- aménagement environnement- transport urbain.	

DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Une demande manuscrite de participation au concours
 - Un extrait d'acte de naissances datant de moins d'une année
 - Une fiche individuelle ou familiale
 - Une attestation justifiant la position vis-à-vis du Service national
 - Un casier judiciaire n°3 en cours de validité
 - Un certificat de nationalité algérienne
 - Deux (02) photos d'identité
 - Une copie certifiée conforme à l'original du diplôme obtenu par le candidat ou d'un titre reconnu équivalent.
 - 02 certificats médicaux (générale et physiologie)
 - Relevé de notes comportant la moyenne générale du cursus d'étude
 - Certificats de travail (le cas échéant) approuvé par la CNAS en ce qui concerne celles établies par les employeurs privés.
 - Copie certifiée conforme à l'original du contrat pour les périodes exercées dans le cadre du pré-emploi accompagnée d'une copie certifiée de l'original du procès-verbal d'installation et du procès-verbal de réinstallation.
 - 02 enveloppes timbrées libellées à l'adresse du candidat
 - Autorisation de l'employeur pour les candidats fonctionnaires.
- Les dossiers de candidatures doivent être adressés à Monsieur le président de l'APC dans un délai qui ne peut dépasser **vingt (20) jours** à compter de la date de la première publication du présent avis de recrutement.

DK NEWS

Anep : 553 850 du 07/12/2013

Rouaraoua favorable au maintien de Halilhodzic au-delà du Mondial 2014

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouaraoua envisage de prolonger le contrat du sélectionneur Vahid Halilhodzic au-delà de la Coupe du Monde 2014 au Brésil, prévue du 12 juin au 13 juillet prochain.

«Nous l'envisageons vraiment, notamment pour poursuivre notre collaboration au moins jusqu'à la CAN 2015 au Maroc. Mais rien n'est encore décidé. Nous en reparlerons avec lui, lors du voyage que nous effectuons au Brésil du 3 au 8 décembre, où nous allons assister au tirage au sort de la phase finale de la Coupe du monde et choisir un camp de base pour l'équipe nationale», a déclaré Mohamed Raouaraoua au magazine *Jeune Afrique*. L'ancien sélectionneur de la Côte d'Ivoire avait remplacé Abdelhak Benchikha, en juillet 2011 aux commandes techniques de la sélection nationale avec comme objectif de qualifier l'équipe nationale au prochain Mondial. D'autre part, le président de la FAF a réaffirmé une nouvelle fois que le technicien bosnien, dont le contrat avec la FAF expire en juin prochain dirigera les Verts au mondial brésilien «Oui, il le sera. Son contrat va jusqu'à la fin du Mondial, et nous voulons qu'il reste. Vahid avait été profondément marqué par son limogeage en Côte d'Ivoire avant la Coupe du Monde 2010 alors qu'il avait qualifié son équipe», a-t-il dit.

«Quand nous avons souhaité le faire venir en 2011, il avait fallu le convaincre de la solidité de notre projet et le persuader que l'Afrique était un continent crédible, alors qu'il avait des réticences légitimes au vu de sa mésaventure», a-t-il ajouté. Interrogé sur le bilan du Halilhodzic à la tête de la sélection algérienne, le président de la FAF a estimé que son action est «globalement positive»: «Elle est globalement positive. Quand il est arrivé, les qualifications pour la CAN 2012 avaient débuté et l'Algérie était en difficulté. Malgré un redressement, l'équipe n'a pu se qualifier, mais, l'année suivante Vahid a hissé la sélection à la phase finale de la CAN. Malheureusement, elle a été éliminée au premier tour après avoir été victime, lors de deux matches, d'un mauvais arbitrage», a-t-il affirmé.

L'Algérie devait être fixée hier en fin d'après-midi sur ses trois adversaires au premier tour de la Coupe du Monde à l'occasion du tirage au sort prévu à partir de 17h00 (heure algérienne) à Salvador de Bahia.

CHAMPIONNAT DE TUNISIE L'Algérien Belaïli, rétabli, reprend les entraînements à l'ES Tunis

Le milieu offensif algérien de l'ES Tunis Youssef Belaïli, rétabli de sa blessure à la cuisse, a repris les entraînements avec ses coéquipiers, rapportait hier la presse locale. Contrain à quitter le terrain à la 57^e minute suite à un choc direct avec un joueur adverse, lors du derby de la capitale perdu face au Club africain (0-2) disputé samedi dernier au stade Rades en championnat de Tunisie, l'ex-joueur du MC Oran souffrait d'une contusion, avait indiqué lundi le club de première division de football. Toutefois, la participation de Belaïli à la prochaine rencontre de l'ES Tunis contre le CS Sfaxien ce week-end pour le compte de la 8^e journée du championnat «demeure incertaine», précise la même source. L'ES Tunis occupe la deuxième place du championnat avec 16 points à deux longueurs du Club Africain de Abdel Moumen Djabou.

MONDIAL-2014

Zidane : «J'espère que l'Algérie fera quelque chose de bien car c'est mon pays de cœur»

L'ex-star de football français, Zinédine Zidane, a souhaité jeudi que l'Algérie fasse quelque chose de bien en Coupe du monde de football au Brésil car «c'est mon pays de cœur».

«J'espère que l'Algérie fera quelque chose de bien dans cette Coupe du monde de football au Brésil car c'est mon pays de cœur», a déclaré jeudi l'ancienne star des Bleus en conférence de presse à Costa do Sauípe, où il sera l'un des préposés au tirage vendredi. Placés dans le chapeau 2 avec les quatre autres sélections africaines: la Côte d'Ivoire, le Nigeria, le Cameroun et le Ghana ainsi que l'Equateur et le Chili, les partenaires du ca-

pitaine Madjid Bougherra connaîtront leurs adversaires vendredi (17h00 heure algérienne) à Costa do Sauípe, au nord de la capitale Salvador de Bahia (Brésil). Concernant l'équipe de France, Zinédine Zidane a souhaité un groupe difficile afin, dit-il «de les pousser à entrer vite dans la compétition, prenant ainsi le contre-pied de ceux qui espèrent un tirage clément vendredi». «Il n'y a jamais de bon tirage, mais un groupe difficile, d'entrée, serait le mieux pour la France, pour entrer dans le vif du sujet», a-t-il expliqué. «La meilleure des choses serait de tomber contre des équipes difficiles, pour ne pas se dire «on va jouer des petites équipes» mais pour se dire «il faut sortir de cette



poule», a précisé le champion du monde 1998. «Peut-être que pour d'autres sélections ce n'est pas le cas, mais pour les Français c'est mieux». Zidane fait partie des huit anciens joueurs préposés au tirage, un par pays ayant déjà gagné la Coupe du monde. «Toutes les équipes espèrent un tirage clément, mais on verra ce qui se passera. On est tous contents d'être là au Brésil, quand on m'a invité j'ai tout de suite dit oui, en tant qu'ancien joueur de foot et puis pour représenter le Real Madrid», a ajouté l'adjoint de l'entraîneur du club espagnol, Carlo Ancelotti.

COUPE D'ALGÉRIE (32^E DE FINALE)

Le NAHD veut s'offrir le tenant du trophée

M.A.F

A Leveilly, Mer et Soleil, Vauban, et autres rue Parnet, aux différents quartiers d'Hussein Dey, on ne parle que du match cet après midi entre le NAHD et l'USM Alger, prévu au stade du 20 août 1955 (16h00), dans le cadre des 32^e de finale de la Coupe d'Algérie de football.

Les deux équipes s'étaient déjà rencontrées lors de la précédente édition de «Dame Coupe». L'USMA avait pris le meilleur sur le NAHD (2-1), en quart de finale, disputé au stade de Omar Haddad.

Une année plus tard, les «Sang et Or» espèrent prendre leur revanche, même si leur mission s'annonce d'ores et déjà difficile devant une équipe qui n'est autre que tenant du trophée.

Le Nasria, qui compte à son actif une seule coupe d'Algérie, remportée en 1979 aux dépens de la JE Tizi-Ouzou (2-1), espère aller le plus loin possible lors de cette nouvelle édition, même si son objectif majeur cette saison reste bien évidemment l'accession en Ligue 1.

Le coach nahdiste, Younés Iftican, qui connaît assez bien l'USMA, pour l'avoir déjà entraîné par le passé, à deux reprises, prépare son plan de bataille pour piéger les joueurs du technicien français, Hubert Velud.

Le résultat réalisé lundi dernier en amical sur un score sans appel de 13



but face au MAC Rouiba en dit long sur la détermination de tous les joueurs du NAHD à prendre part à cette rencontre. Ils se sont donnés à fond lors de cette joute amicale afin de convaincre l'entraîneur de les aligner d'entrée de jeu lors de ce chaud derby face à l'équipe de Soustara.

Pour le coach Iftican, les choses sont bien claires, notamment au niveau de son effectif, puisqu'il va devoir se priver de trois éléments, en l'occurrence Abdelslam, Mokrani et Bessaha. Il disposera donc de tous les autres joueurs qui se tiennent prêts à prendre leur place.

Pour ce match face à l'USMA, Iftican ne devrait pas changer grand-chose sur le plan défensif, vu que ce secteur lui a donné entière satisfaction n'encaissant qu'un seul but en cinq rencontres. Le seul changement attendu lors de ce derby face au voisin usmiste sera la titularisa-

tion du portier Mohamed Ghalem à la place de Mokrani, suspendu. Le coach remettra le latéral gauche titulaire, Oussama Khellef, qui récupérera sa place, cédé à Bessaha face au CAB en championnat (1-1), suite à une défection de dernière minute du titulaire habituel.

Au milieu du terrain, l'entraîneur du Nasria, devrait densifier sa secteur sensible, d'autant que de l'autre côté, l'USMA recèle en son sein des éléments d'expérience à l'image de Koudri et Djediat. Ainsi, le NAHD évoluera avec un milieu de terrain à trois éléments. Le coach nahdiste optera pour cette stratégie afin d'empêcher la transmission au niveau du milieu de terrain usmiste et minimiser au maximum les ballons exploitables par les attaquants.

L'attaque, loin d'être le maillon fort du club husséindien cette saison, constitue un souci majeur pour l'encadrement technique. Iftican sait pertinemment qu'il devra trouver la bonne formule pour trouver le bon code afin de dérouiller la deuxième meilleure défense de la Ligue 1 (7 buts).

Le trio Benyahia-Brini-Benmami, se sont probablement alignés d'entrée, avec la mission de peser lourd et tromper la défense hermétique de l'USMA, très solide avec les Khoualed, Chafai, et autre Ferhat, sans oublier le dernier rempart, Zemmamouche.

Une chose est sûre, ce derby algérois devra tenir toutes ses promesses, au vu des forces en présence. Le NAHD, qui pointe à la 6^e place au classement de la

Ligue 2 avec 21 points, aura bien des atouts à faire valoir pour essayer de créer la sensation et passer l'échelui des Usmistes, qui seront face à un sérieux client.

Rappelons que le vainqueur de cette opposition rencontrera aux 16^e de finale, prévus les 21 et 22 décembre, le vainqueur du match JS Kabylie-NRB El Kalla.



COUPE D'ITALIE

Taïder obtient la meilleure note du match face à Trapani

Le milieu de terrain algérien, Saphir Taïder, s'est vu attribuer la meilleure note (6,5) du match gagné à domicile par son club de Série A italienne, l'Inter Milan face à Trapani (3-2) mercredi passé pour le compte du 4^e tour de la coupe d'Italie de football. La «Gazzetta dello Sport» n'a pas tarji d'éloges sur l'international algérien, estimant qu'il a été le joueur le plus en vue sur le terrain dans cette rencontre face à un pensionnaire de la Série B. Taïder (21 ans), outre le fait d'avoir tenu son rôle convenablement dans l'entre jeu tout en portant à chaque fois de l'assistance aux deux secteurs défensif et offensif, a inscrit à cette occasion son deuxième but depuis qu'il a rejoint l'Inter lors de l'intersaison, en transformant un penalty accordé aux «Nerazzurri» peu avant la fin de la première période.

Lors de cette rencontre, l'autre international algérien du club milanais, l'attaquant Ishak Belfodil, a été lui aussi buteur. Arrivé également à Milan l'été passé en provenance de Parme (Série A), l'ancien Lyonnais a débloqué pour la circonscription son compteur buts avec sa nouvelle équipe.

Monaco prêt à accueillir Kagawa !

Selon Sports News, l'ancien joueur du Borussia Dortmund intéresserait l'actuel 3^e de Ligue 1, l'AS Monaco. Des contacts auraient déjà eu lieu entre l'agent du joueur et le club de la Principauté qui serait prêt à mettre 25 millions d'euros sur ce dossier.

FALCAO c'est 95 millions !

Alors que le nom de Radamel Falcao (27 ans, 14 matches et 9 buts en Ligue 1 cette saison) circule notamment du côté du Real Madrid et de Chelsea, un départ cet hiver n'est pas envisagé par l'AS Monaco. En revanche, la situation du Colombien

pour la saison prochaine reste incertaine et les dirigeants monégasques auraient décidé de fixer le prix de leur attaquant pour refroidir les ardeurs des clubs intéressés. Selon le *Daily Star*, l'ASM ne lâchera pas son buteur à moins de 95 millions d'euros. Pour rappel, le club de la Principauté a déboursé 60 millions d'euros l'été dernier pour l'arracher à l'Atletico Madrid.

ZIDANE FAN NUMÉRO UN DE CR7

« Ce qu'il est en train de faire parle pour lui, il est assez monstrueux. La façon dont il est allé gagner en Suède, alors que beaucoup de monde ne voyait pas passer le Portugal... Il a pris l'équipe à bout de bras et il a marqué trois buts. En ce moment, il est au-dessus de tout le monde. Il est en train de le démontrer. Je suis fier de pouvoir être à ses côtés et le voir s'entraîner tous les jours. C'est un exemple pour tous les jeunes. C'est un très grand professionnel. Il arrive une heure avant à l'entraînement. Il n'y a pas de secret dans la vie. Ce qu'il est en train de faire, c'est le fruit de son travail. Mais c'est surtout un exemple pour les joueurs à côté de lui. Il tire ses partenaires vers le haut ». 

FED CON ÖZIL

conquis par la Premier League

« J'ai joué dans les trois plus gros championnats du monde (Allemagne, Espagne et Angleterre). Je sais ainsi de quoi je parle quand je vous dis que, selon moi, la Premier League est le meilleur. C'est très compétitif et n'importe quel club peut gagner ». Une déclaration qui devrait faire plaisir aux supporters des Gunners car elle prouve à quel point l'Allemand est époustouflé quelques mois après son arrivée à Londres.

POGBA

« J'espère remporter le Ballon d'Or un jour »

« J'espère remporter le Ballon d'Or un jour » a tout simplement confié le Français, de même conscient du travail qu'il reste à accomplir : « A la Juve, je me sens comme en France, quand je vais à l'entraînement, je me sens comme à la maison. Quand je me vois jouer aux côtés de quelqu'un comme Pirlo, je me dis que je dois encore m'améliorer dans tous les domaines, tactiquement et techniquement » a confié le Français qui a également évité le Mondial brésilien qui se profile l'été prochain. « Je suis âgé de 20 ans, j'ai joué la coupe du Monde des moins de 20 et je l'ai gagné. Jouer la coupe du Monde au Brésil serait grand. Qui faut-il éviter ? Je ne sais pas, on verra. Rencontrer l'Italie serait une belle chose. » Pour rappel, l'équipe de France est actuellement dans le chapeau 4 mais pourrait se retrouver dans le chapeau 2 si elle est tirée au sort avant le tirage de la phase de poules.



M. Messahel met en exploitation l'imprimerie de presse de Béchar

► La priorité en matière de couverture radio et télédiffusion doit être donnée au pays

Le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel, a procédé hier à la mise en exploitation de l'imprimerie de presse de Béchar. Cette imprimerie, qui a nécessité un investissement public de 689 millions de dinars (réalisation et équipement), offre une capacité de tirage de 3 500 exemplaires/heure et vient mettre un terme aux difficultés d'acheminement et de distribution des titres de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale dans la région du sud-ouest.

M. Messahel a indiqué, lors de l'inauguration officielle de cette réalisation du secteur de la communication, qu'elle venait «consacrer le droit des citoyens à l'information» et que «sa réalisation s'inscrit dans le cadre des efforts de développement des différentes structures du secteur de la communication pour répondre aux exigences des populations».

Cette nouvelle imprimerie, pre-

mière du genre dans le Sud-ouest, projette à l'avenir d'investir le créneau d'impression du manuel scolaire et des magazines, a signalé le directeur-général de la société d'impression d'Alger (SIA) dont dépend cette imprimerie.

«Cette imprimerie dispose de moyens techniques ultramodernes pour permettre l'impression de 20.000 livres scolaires et magazines par jour», a fait savoir dans ce cadre, M. Abdelkader Mechat.

Depuis hier, une dizaine de quotidiens et hebdomadaires de la presse nationale, dont huit (8) en couleurs, seront distribués, à partir de cette imprimerie, à travers les wilayas du sud-ouest du pays. Béchar, Adrar et Tindouf, a-t-il ajouté. Des projets similaires seront réalisés à l'avenir à Adrar, Tindouf, Tamanrasset, Illizi et Hassi-Messaoud, a encore fait savoir le premier responsable de la SIA.

APS

Anniversaire



C'est aujourd'hui 7 décembre 2013 que Mohamed Amine a bouclé ses 6 printemps. Six ans de bonheur passés avec ses parents Faycal, sa maman, ses frères Belkacem et Mourad. Bonheur partagé par ses grandes mères maternelle et paternelle. En ce heureux jour, nous lui souhaitons un joyeux anniversaire. Happy birthday to you !

PUBLICITÉ

WE RUN ALGIERS

1ERE COURSE CONNECTÉE,
UN DÉFI RELEVÉ!

RUN CLUB APP

Disponible sur App Store Disponible sur Google play

PMG.DZ

mobilis

DEMAIN AU CENTRE DE PRESSE DE **DK NEWS**

Projection d'un film documentaire sur l'itinéraire du président Bouteflika

• La rencontre sera animée par le Comité national des sympathisants avec le frère Abdelaziz Bouteflika et la Confédération nationale de consultation et de coordination du mouvement associatif

Le Comité national des sympathisants avec le frère Abdelaziz Bouteflika et la Confédération nationale de consultation et de coordination du mouvement associatif organisent demain dimanche 8 décembre à 10 h 30, au Centre de presse de *DK News* (3 rue du Djurdjura à Ben Aknoun), une rencontre au cours de laquelle sera projeté un film documentaire inspiré du dernier ouvrage intitulé *Abdelaziz Bouteflika : Aux grands hommes, la nation est reconnaissante*, de Abdelkrim Abidat.

